

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°382
8 AVRIL 2013
ISSN1241-0497

Maternelle: remise en forme

RÉFORME
DES RYTHMES
En ordre
dispersé

FORMATION
Encore
du travail





A LA UNE

Maternelle :
remise en forme



SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

LA CANTINE PAR LE MENU

6

ACTUS

RENTÉE 2013

À L'ÉPREUVE DES FAITS

10

GRAND ANGLE

RÉFORME DES RYTHMES
EN ORDRE DISPERSÉ

12

DOSSIER

MATERNELLE
REMISE EN FORME

18

MÉTIER

ESPÉ
ENCORE DU TRAVAIL

24

RESSOURCES

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ
REPRODUCTION AU CM2

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE
LES ÉQUILIBRES MODIFIÉS

30

GRAND INTERVIEW

CLAUDINE
BLANCHARD-LAVILLE

École : changeons le climat !



Au cours de ce printemps qui se fait attendre, où en est l'école ? Un peu de chaud, avec les annonces concernant les évaluations CE1-CM2 qui donnent un peu d'air : aucune remontée n'est plus exigée. Les premiers Emplois avenir professeurs arrivent dans les écoles avec leur envie de devenir enseignant et de découvrir l'école. La loi dite de refondation, votée au Parlement sans avoir suscité de grands débats, acte les créations de postes, la priorité au primaire et la mise en œuvre de dispositifs qui pourraient changer l'école comme le « *plus de maîtres que de classes* » et la scolarisation des tout-petits... Mais du tiède, du côté des cartes scolaires qui resteront tendues faute de pouvoir baisser les effectifs, assurer un nombre suffisant de remplaçants et de Rased. Un vent glacial pour les EVS dont le renouvellement des contrats est encore une fois sur la sellette. Et quelle est la météo des rythmes ? Le SNUipp-FSU rend compte de sa grande enquête : seulement près de 22 % des écoles vont passer à la semaine de 4,5 jours, avec une organisation qui reste encore souvent à préciser. En continuant d'exiger une réécriture du décret qui n'offre pas assez de possibles, les enseignants doivent partout pouvoir participer activement aux réflexions d'une réforme qui ne se fera pas sans eux. Encore un chaud-froid avec la création des Espe qui réinstituent une formation professionnelle dès la rentrée prochaine mais dont la mise en route demeure bien floue. Un printemps timide, avez-vous dit ? Après le 6 avril, à nous de faire bouger un climat qui doit prendre des couleurs pour nos élèves et pour l'école.



© MIRA/NAJA

Marianne Baby

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00

E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihir
Rédaction : Marianne Baby, Alexis Bissierkine
Ginette Bret, Lydie Buguet, Judith Fouillard,
Claude Gautheron, Pierre Magnetto, Vincent
Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihir.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00

Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Compte tenu de la progression exponentielle de l'usage des terminaux mobiles (smartphones, tablettes...), le SNUipp a développé une application pour iPhone et smartphones sous Android. Disponible gratuitement, elle permet d'avoir accès aux informations du site du SNUipp, et offre de nombreux services pratiques.



Selon UFC Que Choisir la qualité de la cantine s'améliore globalement dans le primaire, pas dans le secondaire.

Cantines scolaires : des normes au service de la nutrition

Dans le cadre de la chasse aux normes inutiles, celles concernant l'équilibre nutritionnel des repas servis dans les cantines scolaires sont sur la sellette. Pourtant pour UFC-Que Choisir, les normes édictées en septembre 2011 ont porté leurs fruits... crus et de saison !

À l'heure où les normes 2011 sur l'équilibre alimentaire dans les cantines scolaires sont interrogées, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir s'est penchée sur les menus des établissements scolaires de 606 communes. Dans une étude détaillée, la fréquence de présentation des aliments au cours de 20 menus consécutifs a été observée au regard des normes rendant obligatoire l'équilibre nutritionnel. Si les écoles primaires publiques ont vu la qualité nutritionnelle des repas fournis aux élèves s'améliorer nettement au cours des dernières années, les résultats sont plus nuancés dans le secondaire et dans le privé. Les menus à choix multiples sont souvent en cause, la probabilité étant grande que les élèves s'orientent dans ce cas vers les plats de qualité nutritionnelle faible. Dans ce palmarès, les établissements privés du second degré font figure de mauvais élèves en privilégiant les goûts des élèves et le moindre coût (viande hachée plutôt que viande

rouge, peu de poissons et de fruits frais) à la variété et à la qualité.

La gestion concédée : qualité nutritionnelle contestée

Contrairement à ce qu'elles voudraient laisser entendre, les sociétés de restauration ne sont pas exemplaires. Si, dans le primaire elles obtiennent des résultats quasi similaires aux cantines municipales, elles se font les complices dans le secondaire des dérives les plus regrettables. C'est ainsi que les stands de type « *cafétéria* » sont de plus en plus présents dans les établissements car ils ne sont pas concernés par la réglementation 2011. Bilan : ils proposent aux élèves des plats tout aussi séduisants pour eux que... déséquilibrés ! Dans ces conditions et avec 18% d'élèves touchés par l'obésité, l'UFC conclut qu'il serait plus raisonnable d'opter pour l'extension des normes plutôt que pour leur abandon.

CLAUDE GAUTHERON

TÉLÉVISION

« C'EST PAS SORCIER » REMISE SON CAMION

Le magazine scientifique de France 3 « *C'est pas sorcier* » ne programmera plus d'émissions inédites au-delà de juin pour des raisons budgétaires, après dix-neuf ans de bons et loyaux services. Avec 7% de part d'audience, le magazine, qui proposait 30 numéros de 26 minutes par an, a été victime de l'audimat. Une pétition circule pour le maintien de l'émission.

www.avaaz.org/fr/petition/SAUVONS_Cest_Pas_Sorcier/?ciWkOdb

MEXIQUE

UN JOUET CONTRE UNE ARME

À Mexico où la violence est omniprésente, des dizaines de milliers d'enfants possèdent des armes. La ville a décidé de s'attaquer à la culture de la violence avec un programme baptisé « *Pour votre famille : le désarmement volontaire* » : un troc de jouets contre le dépôt de son arme pour les enfants et de l'argent pour les parents. Le programme de la ville de Mexico devrait se poursuivre jusqu'en juin. Les armes récoltées seront toutes détruites.

SANTÉ

L'HÔPITAL DES NOUVEAUX

Convier les enfants à l'hôpital pour faire soigner nounours et doudous afin d'éviter la fameuse angoisse de la blouse blanche, tel est le concept, né en Allemagne en 2000, mis en place par les associations françaises d'étudiants en médecine depuis 2006. Résultats : des petits patients plus sereins et des étudiants qui travaillent leurs discours face aux jeunes enfants. Prochaine session à l'hôpital Bichat du 8 au 12 avril.

www.hopitaldesnouveaux.org

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

DÉSACCORD SALARIAL

Les enseignants dominicains étaient en grève le 17 mars suite à l'échec des négociations salariales en cours. Ils ont jugé insuffisante la proposition du gouvernement d'une augmentation de 20 %. Le salaire mensuel moyen s'élève actuellement à 219 dollars (168 €) alors que le coût du panier alimentaire de base est estimé à près de 300 dollars. Cette action fait partie d'un mouvement social plus large qui revendique une part de 4 % du PIB alloué au financement d'un « enseignement public de qualité, laïque et inclusif ».

ROYAUME-UNI

CONTRE LA PAYE AU MÉRITE

Les deux principaux syndicats d'enseignants anglais qui représentent 90 % de la profession annoncent une intensification de leur action et une série de grèves locales à partir du 27 juin au Pays de Galle et en Angleterre. Ils souhaitent protester contre les

nouveaux régimes de retraite et la déréglementation de la rémunération des enseignants qui vont se traduire par la baisse des pensions et une accentuation de la paye au mérite. Les enseignants anglais sont déjà classés dans des catégories salariales en fonction de leurs performances.

USA

CHICAGO FERME DES ÉCOLES

La ville de Chicago a pris la décision de fermer une soixantaine d'écoles primaires soit plus de 11 % de son parc scolaire. 30 000 élèves sont concernés. Une mesure prise pour combler un déficit budgétaire de un milliard de dollars et, selon la municipalité, pour s'adapter au manque de performance de ces écoles et à la baisse de 20 % des effectifs scolaires depuis 10 ans. « 88 % des élèves affectés par les décisions de la ville sont afro-américains et c'est fait exprès » dénoncent les syndicats de l'enseignement public et les parents qui appellent à manifester.

ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

DE LA FORMATION PLUTÔT QUE LE BÂTON



Le 13 mars s'est tenu à Amsterdam un sommet international consacré à l'évaluation des enseignants. Ministres de l'éducation, représentants d'enseignants et représentants de l'OCDE ont tenté de tirer les enseignements de la confrontation des diverses pratiques nationales en la matière et ont conclu à la plus grande efficacité de l'évaluation formative. Différentes études ont ainsi mis en lumière l'intérêt du « *feedback* » dans l'activité professionnelle et dans la culture collaborative. « Les enseignant(e)s ne s'inquiètent pas tant de rendre des comptes que du mauvais usage qui pourrait en être fait. » a déclaré Susan Hopgood, présidente de l'International Education (IE) en affirmant que l'évaluation devait d'abord aider les enseignant(e)s, non pour eux-mêmes, mais dans l'intérêt des élèves. D'autre part, selon l'IE, on n'a pu établir à ce jour aucune corrélation entre la rémunération au mérite et les performances des élèves alors que de nombreuses études attestent qu'elle divise la profession et altère la motivation des enseignants. Il a aussi été rappelé que certains pays dépourvus de modèle d'évaluation national comme la Finlande ou la Norvège qui laissent une très grande autonomie aux établissements, disposent d'un système éducatif très performant. En conclusion, pour que l'évaluation des enseignant(e)s soit efficace il faudrait que ces derniers en reconnaissent l'utilité et qu'elle apporte une valeur ajoutée à leur vie professionnelle. CLAUDE GAUTHERON

Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, auteur des « *Que sais-je ?* » sur « *Les politiques familiales* » et « *Les familles recomposées* ».



« Les alloc', une affaire de seuils ? »

Pour réduire les déficits, moduler les allocations familiales selon les ressources des familles sera-t-il efficace ?

C'est efficace pour limiter les dépenses publiques, bien sûr, et c'est relativement intelligent car on garde ainsi le principe d'universalité des allocations familiales, toujours versées à tous, les plus riches en recevant moins. Mais c'est aussi très discutable car si on parle de politique familiale, on ne peut pas la mélanger avec une politique sociale. En effet,

une politique familiale n'est pas faite pour lutter contre la pauvreté... ou contre les riches... mais pour soutenir la natalité ou aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle. Et on peut signaler la perversité d'une telle décision : où situer les seuils ? Des personnes en situation similaire ne peuvent bénéficier de la même prestation car leurs ressources, pour certaines tout juste au-dessus du seuil, pour les autres tout juste au-dessous, les séparent... Le seuil est alors un couperet inéquitable.

Que préconiseriez-vous alors ?

Les prestations familiales, les allocations familiales, les barèmes, les paramètres... plus personne n'y comprend rien. C'est pourtant un sujet qui représente environ 13 milliards d'euros... La vraie priorité d'une politique familiale doit être ciblée sur un service public d'éducation, qui engloberait tous les services de la petite enfance jusqu'à 16 ans, pour éduquer, instruire et socialiser, en reprenant pour ce service public l'ensemble des dépenses d'allocations, de

quotient familial... On aurait alors une formidable et puissante politique familiale adaptée aux familles du 21^e siècle.

Pour finir, il faut souligner que bien d'autres sources d'économies sont possibles comme la révision des avantages familiaux de retraite (bonification et majoration) qui représentent des sommes importantes (autour de 10 milliards d'euros) et qui ne concernent pas les enfants.

PROPOS RECUEILLIS PAR GINETTE BRET

Rentrée 2013 À l'épreuve des faits

La rentrée 2013 prend forme dans les départements mais les améliorations attendues devraient être ténues. Tour d'horizon de la situation.

La carte scolaire 2013 ne portera pas tous les fruits escomptés. Les 3 000 postes créés signent un changement de cap qui, cependant, n'apportera des améliorations qu'à la marge, ce qui n'augure pas à la rentrée de meilleures conditions de travail pour les élèves et les enseignants. Pour preuve, les seuils d'ouverture et de fermeture ne devraient pas beaucoup chan-

ger. Et le P/E sera à la hausse dans les seules académies qui ont eu des dotations importantes. Les départements ruraux sont à ce titre mal dotés et les difficultés du Gers et du Jura, où les sections départementales du SNUipp-FSU réclament des postes supplémentaires, illustrent combien les fermetures de postes des années passées ont tendu les situations.

À l'échelle des écoles, la rentrée n'est pas encore tout à fait lisible car les DASEN jouent la prudence et gardent des postes en réserve. La réforme de la formation explique en partie cette tendance. Si le nombre de postes de PES est connu dans les académies, des doutes persistent sur l'arrivée des lauréats de l'admissibilité du concours version Peillon. Combien seront-ils et quel volume de postes occuperont-ils ? Des DASEN créent des postes de remplaçants pour prévenir d'éventuels besoins. Les mouvements départementaux qui s'annoncent devraient être le reflet de cette situation inconfortable. L'arrivée des PES et des lauréats de l'admissibilité, pour lesquels des postes sont souvent réservés, risquent de bloquer en partie le mouvement intradépartemental.



★ DU TEMPS POUR PRÉPARER LES DISPOSITIFS DE LA RENTRÉE !

Suite à un courrier du SNUipp qui demandait du temps de concertation pour la mise en place des nouveaux dispositifs pour la rentrée 2013, le ministre répond : « j'ai autorisé les recteurs et les directeurs académiques à accorder pour les écoles concernées le temps qu'ils jugeront utiles sur les heures d'aide personnalisée et sur les heures d'animation pédagogique ».

Concrètement, les équipes qui accueillent un maître supplémentaire ou un poste pour la scolarisation des 2 ans peuvent déduire le temps de concertation nécessaire à l'élaboration des projets. De même, les enseignants qui veulent travailler en équipe sur la mise en place de l'accompagnement pédagogique complémentaire (APC) peuvent utiliser à cet effet les heures d'AP ou d'animations pédagogiques. Seule la liaison école-collège n'est pas concernée par cette décision ministérielle.

Du côté des dispositifs

Les postes liés à l'arrivée de « plus de maîtres que de classes » et à la scolarisation des 2 ans se mettent en œuvre de façon plus ou moins heureuse. La volonté des DASEN est déterminante dans le nombre de postes créés. Si en Gironde 25 postes « plus de maîtres que de classes » sont créés, il n'y en aura pas de nouveau en Seine-Saint-Denis. Mais le résultat n'est pas toujours à la hauteur des attentes : certains ont imaginé des postes moitié scolarisation des enfants de 2 ans le matin, moitié plus de maîtres que de classes l'après-midi. En ce qui concerne les RASED, les fermetures à répétition connaissent cette année un coup d'arrêt. Cependant, le faible nombre de départs en formation obère l'avenir.

L'horizon 2013 est loin d'être dégagé. Et la priorité au primaire devra s'appliquer avec constance et sur la durée. LYDIE BUGUET

RASED

DANS L'ATTENTE D'UNE CONCERTATION

Plusieurs déclarations du ministre ont fait état d'un « groupe de travail » de la DGESCO et de « travaux en cours » « avec l'ensemble des organisations représentatives de personnels » sur la question des RASED. Où ? Quand ? S'il est vrai que dans l'examen du projet de loi

d'orientation pour la refondation de l'école, il a été acquis que « les spécificités des missions et du fonctionnement des RASED seront réexaminées », pour l'instant aucune réunion n'a été mise en place. Le collectif national RASED a donc écrit au ministre pour qu'il précise ses intentions et mette en œuvre la concertation attendue avec tous les partenaires concernés.

DIRECTION D'ÉCOLE

ALERTE SUR L'AIDE ADMINISTRATIVE

Une partie des contrats des employés de vie scolaire (EVS) affectés à l'aide administrative commencent à arriver à échéance dès le mois d'avril. Faute de solution rapide, les EVS retourneraient à Pôle Emploi sans perspective, laissant les directeurs sans aide. Dans un courrier adressé au ministre le 29 mars, le SNUipp-FSU demande le renouvellement des contrats ainsi que la création de nouveaux métiers statutaires. Les discussions annoncées sur la direction et le fonctionnement de l'école doivent s'ouvrir de toute urgence.

✂ Rubrique L'école / Direction et fonctionnement



Loi sur l'école : première étape

Après une semaine de débats, le projet de loi pour la refondation de l'école présenté par Vincent Peillon a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 mars. Voté par 320 voix contre 227, ce projet de loi d'orientation et de programmation a recueilli les suffrages favorables des socialistes, des écologistes et des radicaux de gauche, les députés du Front de gauche ayant opté pour l'abstention. Les élus de l'UMP et de l'UDI ont voté contre. La prochaine étape du marathon parlementaire se déroulera fin juin avec le vote du texte par les sénateurs. Hormis le dossier épineux des rythmes scolaires encadré par un décret, la loi s'en tient à de grands principes qui demandent à être précisés. Les décrets et les circulaires à paraître seront donc déterminants et le SNUipp pèsera de tout son poids pour faire entendre la voix des enseignants dans leur rédaction et leur application. Retour sur les principales mesures de la loi relatives à l'école primaire.

60 000 postes

60 000 postes devraient être créés sur le quinquennat. Parmi ceux-ci 27 000 postes iront à la formation des enseignants. Le primaire aura 14 000 postes : 7 000 pour le « plus de maîtres que de classes » (intégrant les postes RASED), 3 000 pour l'accueil des moins de trois ans (ces deux dispositifs visant les zones défavorisées), 4 000 pour améliorer « l'équité territoriale ».

Formation

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation seront créées à la rentrée 2013. « Elles fournissent des enseignements disciplinaires et didactiques mais aussi en pédagogie et en sciences de l'éducation ». Elles doivent permettre une entrée progressive dans le métier.



Numérique

La loi crée un Service public de l'enseignement numérique et de l'enseignement à distance qui doit « mettre à disposition des écoles et des établissements d'enseignement des services numériques permettant de diversifier les modalités d'enseignement » et « proposer aux enseignants une offre diversifiée de ressources pédagogiques ».

Contenus d'enseignements

La loi recrée le Conseil supérieur des programmes en charge de la définition des programmes et du socle, ainsi que le Conseil de l'évaluation de l'école qui aura une mission de surveillance et d'évaluation du système. Le socle commun est réaffirmé et devient socle des connaissances, des compétences et de culture. Il est conçu comme le principe organisateur de l'enseignement obligatoire (6 à 16 ans). Un conseil école-collège est institué. La loi supprime les dispositifs d'apprentissage avant 16 ans.

Communes

Le projet de loi confie aux collectivités la maintenance du matériel informatique. Il encourage l'introduction et la généralisation de l'alimentation biologique et locale dans la restauration collective.

Pratiques pédagogiques

En lien avec la réforme des rythmes, l'interdiction des devoirs à la maison en primaire doit être rendue effective. L'enseignement d'une langue

vivante devient obligatoire au CP. Un parcours d'éducation artistique et culturelle est institué pour tous les élèves de la maternelle au lycée. L'éducation environnementale est introduite à tous les niveaux d'enseignement ainsi qu'un enseignement moral et civique visant à faire acquérir le respect de l'autre, l'égalité hommes-femmes, les fondements et le sens de la laïcité...

PHILIPPE MIQUEL



UN PAS DE FAIT MAIS IL RESTE DU CHEMIN!

Pour le SNUipp, on est encore loin de la refondation annoncée par le ministre qui pourtant est nécessaire. A elle seule et en l'état, la loi ne suffira pas à s'attaquer aux inégalités inacceptables de notre système éducatif. Il faut dégager des priorités claires avec des moyens supplémentaires qui améliorent concrètement la vie quotidienne professionnelle des enseignants au service d'une meilleure réussite des élèves. Le SNUipp s'est adressé au ministre pour exiger un calendrier de mise en œuvre de la « priorité au primaire » et des discussions sur les différents sujets : direction d'école, éducation prioritaire, RASED, contenus d'enseignement et programmes, évaluations des élèves... La réforme ne pourra se conduire sans les enseignants. Ils devront être associés à toutes les étapes et bénéficier pour cela de temps banalisés mais aussi être accompagnés et formés aux évolutions de leur métier.

APC c'est vous qui décidez!

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) vont se substituer à l'aide personnalisée à la rentrée. Une disposition nouvelle sur laquelle les enseignants doivent avoir la main. Décryptage.

«**D**es activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet éducatif territorial. Le temps consacré aux activités complémentaires est de 36 heures. » C'est ce que précise la circulaire ministérielle du 21 février qui met un terme aux soixante heures d'aide personnalisée. Le SNUipp-FSU, qui avait contesté cette AP, prend acte de sa disparition, même si sa transformation en APC n'était pas sa demande.

Préparation d'un exposé, projet théâtre, journal de classe ou d'école, activités à la ludothèque, réalisation d'une fresque... c'est bien « dans le cadre du projet d'école » que doit s'inscrire la conception des APC. Qu'il s'agisse de leur contenu, de la constitution des « groupes restreints » d'élèves ou du moment où l'on place ces activités, ce sont les équipes qui ont la main. Il ne saurait dès lors être question que les IEN fassent revenir par la fenêtre une aide personnalisée décriée, mise à la porte par la nouvelle organisation des 108 heures. La bonne



application d'une circulaire se vérifie surtout à l'épreuve du terrain. Confiance et liberté professionnelle doivent être reconnues partout et l'initiative doit être entièrement laissée aux enseignants. Le SNUipp a demandé au ministre de faire preuve de fermeté auprès des recteurs et des DASEN pour que le message soit relayé sans ambiguïté dans les circonscriptions. Il invite les équipes d'écoles à alerter le SNUipp en cas de difficultés. Pour que l'APC ne soit pas de l'AP déguisée... C'est vous qui décidez. GINETTE BRET

ÉVALUATIONS CE1-CM2

SESSION 2013 FACULTATIVE

Les évaluations CE1-CM2 seront cette année « utilisées librement par les maîtres ». C'est ce que le ministère a confirmé au SNUipp-FSU et le sens de la lettre qu'il envoie aux DASEN. Les évaluations seront à disposition des équipes à partir de la mi-avril. Il est précisé que ce sont des outils qui doivent aider les enseignants « dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir leurs élèves ». L'exploitation des résultats se fera uniquement par les équipes dans les écoles. Il n'y aura aucune remontée des résultats, hormis pour 3 % des écoles, échantillon nécessaire aux travaux de suivi statistique de la DEPP. Des discussions devraient s'ouvrir prochainement sur le nouveau dispositif annoncé pour 2014. Cette décision se conjugue avec la suppression de la prime de 400 euros attribuée aux enseignants qui étaient chargés de cette passation. La fin de cette prime renforce l'urgence de l'ouverture de négociations salariales pour les PE et notamment l'éventuelle mise en place d'une indemnité s'alignant sur l'ISOE du 2nd degré. LYDIE BUGUET

MAYOTTE

GRÈVE POUR LES SALAIRES

A l'appel du SNUipp, les enseignants de Mayotte étaient en grève du 18 au 25 mars. Ils ont obtenu du gouvernement des négociations sur le taux d'indexation des salaires.

Le principe de cette indexation (majoration des salaires par rapport à ceux de la métropole) est acté par le gouvernement « dans les trois versants de la fonction publique » mais les syndicats réclament « un calendrier, une base de négociation et un seul taux d'indexation ». Selon le SNUipp de Mayotte, ce taux devra se référer à ceux pratiqués dans les autres DOM et aux indices de prix.

PARIS

7 POSTES RASED CRÉÉS

Le recteur de Paris a confirmé la création de 7 postes de RASED supplémentaires pour l'Académie. La pétition intersyndicale lancée en février dernier demandait en priorité la re-création de postes là où ils avaient disparu car 3 postes seulement avaient été prévus lors des opérations de carte scolaire. Les récentes actions des enseignants parisiens auraient-elles permis à l'administration de prendre conscience des besoins d'aide spécialisée des petits Parisiens ?

GERSE

2 POSTES GAGNÉS

La campagne d'affichage syndicale réclamant plus d'instits dans le Gers et la mobilisation des parents d'élèves et des élus du département au travers d'actions d'envergure, ont commencé à porter leurs fruits : deux postes viennent de lui être attribués. Cela ne suffira pas à assurer une rentrée satisfaisante mais c'est une première remise en cause d'une politique qui considère les territoires ruraux comme des réservoirs de postes devant pallier le manque de moyens des secteurs plus urbanisés.

Réforme des rythmes,

La réforme des rythmes ne s'appliquera que pour 22% des élèves à la rentrée. Tour d'horizon d'une réalité qui pose la difficulté d'un dossier qui demande du temps, de la réflexion et de l'argent.

Le 31 mars, date butoir passée, un premier bilan de la réforme des rythmes est rendu possible : les communes ont rendu leurs décisions aux DASEN. Le SNUipp-FSU a réalisé une première photographie de la situation : seulement 18,6 % des communes, 22,5 % des écoles et 22,3 % des élèves seront finalement concernés par une modification des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Les disparités départementales sont importantes : aucun élève ne changera de rythme dans le Val-de-Marne ou les Hauts-de-Seine, moins de 1 % dans les Bouches-du-Rhône, 2,6 % dans le Rhône, 3,5 % dans les Alpes-maritimes. Par contre, ils seront 98 % en Ariège, 80 % en Haute-Garonne, 84 % dans les Deux-Sèvres, 79,5 % dans les Landes.

Derrière ces chiffres, les réalités sont contrastées, l'ordre de bataille dispersé. Si l'on prend l'exemple des grandes villes, ce constat se confirme. Quand Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Nantes, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Denis et Toulouse appliquent, Amiens, Besançon, Dunkerque, Le Mans, Lille, Lorient, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Valence, Villeurbanne, Villeneuve d'Ascq et Saint-Etienne repoussent.

Des obstacles réels

Deux arguments sont avancés pour demander ce report : le temps et l'argent. Les collectivités doivent à la fois réfléchir aux contenus du périscolaire en concertation avec les acteurs, réorganiser les transports scolaires, aménager le temps extrascolaire, parfois encore élaborer de nouveaux horaires de cantine pour prendre en compte le mercredi midi. Des difficultés que le SNUipp avait soulevé très tôt. D'autant que tout ceci coûte de l'argent. D'après les calculs de l'Association des maires de France, l'application de la réforme coûterait « 50 à 150 euros par enfant, en fonction des communes ».



Seulement 22,3% des élèves seront concernés par la réforme des rythmes à la rentrée 2013.



2014, LILLE POUR UN PROJET CONCERTÉ

Lille reportera la réforme des rythmes à 2014 et projette d'ouvrir les écoles le samedi matin au lieu du mercredi. Elle ferait ainsi le choix de ne pas allonger la pause méridienne au-delà de 2h et organiserait la semaine en 8 demi-journées d'enseignement. L'ensemble des activités périscolaires seraient regroupées sur une 9^e demi-journée en libérant une après-midi de la semaine car « cela n'a pas beaucoup de sens de mettre ¾ d'heure de périscolaire le soir » a déclaré Martine Aubry. Or, le décret sur les rythmes prévoit de répartir l'enseignement en 9 demi-journées, ce qui appelle une dérogation. Aujourd'hui 2000 petits Lillois bénéficient des activités péri-éducatives. Demain, ils seront 10 000. Ce qui suppose des activités de qualité et bien encadrées plaide la mairie qui compte ainsi profiter du réaménagement des rythmes pour renforcer son projet éducatif global déjà en place depuis 2005. Pour une mise en œuvre réussie en septembre 2014 la mairie prévoit un calendrier des concertations (parents, enseignants, syndicats, associations...).

Le « fonds d'amorçage » de 250 millions d'euros mis en place par le gouvernement risque de montrer très vite ses limites d'autant que beaucoup de communes qui passent en 2013 sont celles qui ont déjà développé des systèmes périscolaires.

Pour l'association des maires ruraux, seulement 11% des communes rurales appliqueront la réforme en 2013. Là encore, le coût est un obstacle mais aussi le recrutement d'animateurs qualifiés.

en ordre dispersé



RÉFORME DES RYTHMES

LE REPORT À 2014 S'IMPOSE

Seulement 18,6% des communes, 22,5% des écoles et 22,3% des élèves seront finalement concernés par une modification des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Le bilan national et par département présenté par le SNUipp est sans appel. Le syndicat a mis en ligne les résultats de son enquête ainsi qu'une carte qui met en évidence les tendances par département.

✂ Rubrique *L'école/Le système éducatif*



Mosaïque d'organisations

Le passage en 2013 nécessite dorénavant de passer aux travaux pratiques et les directeurs académiques de l'Éducation nationale (DASEN) doivent valider les projets présentés. Et si certains entrent dans le cadre imposé par le décret, d'autres dispositifs montrent combien il est restrictif. Poitiers a obtenu une dérogation pour garder des mercredis de concertation mais leur nombre reste à définir. Elle est pour l'instant refusée à Toulouse. Brest demande une dérogation pour que deux fois par semaine, les élèves étudient 5h50 par jour alors que le décret prévoit un maximum de 5h30 afin, dit la mairie, d'avoir des plages plus longues pour le périscolaire. Lille prévoit de travailler le samedi matin (lire ci-contre)... Le comité de suivi de la réforme des rythmes mis

en place par le ministère devra évaluer la pertinence et l'efficacité des dispositifs choisis.

Pas d'accord

Certaines décisions sont l'objet d'oppositions de la part des acteurs éducatifs. À Paris, l'intersyndicale enseignante appelait à la grève pour la troisième fois le 25 mars avec plus de 50% de grévistes pour demander le report. À Tours où la mairie prévoit d'allonger la pause méridienne de plus de 2 heures, un rassemblement a été organisé conjointement par les parents d'élèves et le SNUipp-FSU. On pourrait citer d'autres communes plus petites où la concertation n'a pas été menée ou n'a pas abouti à un dispositif qui reçoit l'assentiment de tous les acteurs. Pour le SNUipp-FSU, là où il n'y a pas accord, les DASEN doivent décider le report à 2014 systématiquement. LYDIE BUGUET ET VINCENT MARTINEZ



HORIZONS 2013

À Rennes, la décision a été prise d'appliquer la réforme des rythmes en 2013. La ville prévoit des horaires le matin de 8h45 à 12h du lundi au vendredi, les après-midi de 14h15 à 16h15 sauf le vendredi où l'école s'arrêtera à 16h. L'amplitude des accueils périscolaires resteraient lui de 7h30 à 18h45. À Brest, la municipalité a fait le choix de concentrer le périscolaire sur deux ½ journées, le lundi et le jeudi pour une partie des écoles ; le mardi et le vendredi pour l'autre moitié. Ces jours-là, les élèves auront donc échecs, badminton ou street-art de 15h10 à 16h30. La pause méridienne (12h - 14h) est maintenue et la journée débutera à 8h40 pour s'achever à 16h30 (midi le mercredi). À Nevers, deux scénarios sont envisagés. Dans le 1^{er}, les élèves seraient en classe de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h, trois jours par semaine. Le 4^e jour l'après-midi se terminerait à 15h avant 1h de « parcours éducatifs ». Dans le 2nd projet, le temps de classe serait allongé d'un ¼ d'heure le matin jusqu'à 11h45. Dans les deux cas, la journée de classe « normale » se terminerait à 16h et une garderie serait mise en place jusqu'à 18h30.



RÉÉCRIRE LE DÉCRET POUR UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE

Pour les écoles dont les projets ne sont pas finalisés, la concertation avec les enseignants doit se poursuivre. La commune ne doit pas décider seule de l'organisation de la semaine et de la journée. Sans accord, c'est le report ! Cependant, des questions restent entières : conditions de travail et de rémunération des enseignants, financement, gratuité et normes d'encadrement des activités, recrutement et qualification des animateurs... Le comité de suivi de la réforme des rythmes, que le ministère va mettre en place début avril, sera l'occasion pour le SNUipp-FSU d'avancer des propositions et d'exiger la réécriture du décret. Une réécriture afin de répondre aux 9 demi-journées trop contraignantes et de permettre des organisations locales (2 mercredis sur 3, après-midi très allégés pour les activités périscolaires...). En outre, le syndicat réclame la mise en place de recherches indépendantes pour évaluer les effets de la réforme en 2013. Parallèlement, il revendique une baisse de 3h du temps de service des enseignants pour la concertation, ainsi que la création d'une indemnité spécifique et des améliorations de leur déroulement de carrière.

MATERNELLE REMISE EN FORME !

Alors que les IG soulignent un phénomène de primarisation de la maternelle et que le ministère veut lui redonner toute sa spécificité, re-questionner les formes scolaires particulières de la maternelle est un vrai défi pour l'avenir.

« **L**a maternelle, elle a tout d'une grande ! » En voulant faire la promotion de l'école maternelle pour dire toute son importance dans le développement de l'enfant, certains ne croyaient pas si bien dire. La petite école aurait parfois tendance à se prendre pour la grande. Ce glissement vers une forme de « primarisation », les IGEN Viviane Bouysse et Philippe Claus l'ont pointé dans un rapport paru en 2011. Ils estiment que « depuis 1989, les cycles pédagogiques qui devaient mieux articuler les deux structures ont produit un amalgame tel que le modèle scolaire élémentaire a envahi toute l'école maternelle ». Si bien qu'au final les inspecteurs font ce constat désolant : « il n'y a plus guère aujourd'hui de « spécialistes » de cette école ».

« RÉFLÉCHIR À CE QUE L'ON PEUT ORGANISER AVEC DE TRÈS JEUNES ENFANTS, EN DÉDUIRE CE QU'ON POURRA METTRE EN PLACE DANS LES CLASSES SUIVANTES »

Après les années de dénigrement où il n'était pas question de former des enseignants « pour changer des couches culottes » puis ces années où la mater-

nelle était avant tout considérée comme une propédeutique à l'élémentaire, voici venu semble-t-il le moment de remettre les pendules à l'heure. C'est du moins l'ambition affichée par le projet de loi d'orientation et de programmation de l'école qui fait l'objet du débat parlementaire. « Les missions de l'école maternelle seront redéfinies afin de lui permettre de jouer pleinement le rôle majeur qui doit être le sien dans la prévention des difficultés scolaires et la réduction des inégalités », annonce le ministère. Le texte met l'accent sur les conditions d'accueil des moins de trois ans dans les zones prioritaires ; 3 000 postes y seraient consacrés (lire p13). Sa spécificité est de nouveau soulignée : « la formation dispensée dans les classes et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, conforte et stimule leur développement affectif, sensoriel, moteur, cognitif et social. Elle les initie et les exerce à l'usage des différents moyens d'expression. » Le texte de loi propose « des approches éducatives qui visent à développer la confiance en soi et l'envie d'apprendre » et la GS réintègre pleinement le Cycle 1.

Réinterroger les formes scolaires de la maternelle

L'école maternelle semble soumise à un mouvement de balancier. Un bémol est mis sur l'usage du papier-crayon et des fiches, qui ont peu à peu envahi les classes de moyenne ou grande section. Voici (re)venu le temps du développement de l'enfant. En vérité, la maternelle ne s'est jamais complètement éloignée de cette mission première, preuve en est la persistance des formes scolaires qui lui sont propres : l'atelier, le coin jeu, les rituels. Il ne s'agit pas pour autant de revenir à un âge d'or de la maternelle si tant est qu'il n'ait jamais existé,

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSEKINE
CLAUDE GAUTHERON
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL.



mais de réinterroger des formes scolaires qui ont vu le jour avec les mouvements d'éducation populaire des années 40, puis ont été revisitées à la lumière des valeurs sociales issues de mai 68 (lire p14). Et cela, à la lueur des enjeux d'aujourd'hui, notamment celui d'endiguer cette difficulté scolaire qui continue de frapper entre 15% et 20% des élèves à la sortie de l'élémentaire.

Dans ce contexte la question de la formation se pose avec acuité. Plus que jamais il faut mettre en place une formation spécifique solide, prenant en compte le travail des enseignants et les missions de l'école maternelle. Mais il faut aussi tirer parti des acquis de la recherche afin de revitaliser les savoirs professionnels.

Construire des progressions qui vont de l'avant

La création d'une centaine d'IEN maternelle en 2009, aurait pu aller dans ce sens. Le bilan reste contrasté selon les départements. À certains endroits cela a permis l'émergence de véritables « pôles pédagogiques » comme dans l'académie de Dijon avec des ressources, des actions de formation (lire p15). Mais ces expériences ne doivent pas rester l'exception, elles doivent au contraire constituer un point d'appui qui accompagne les changements annoncés pour la maternelle.

Bien entendu, il serait exagéré de dire que la formation ne prend jamais en compte les besoins des

jeunes enfants. La preuve, à l'école Sophie Condorcet de Valence, dans la Drôme, c'est bien parce que le travail fait à l'IUFM avec une équipe de l'IREM de Bordeaux les a conduit à se questionner sur la pertinence de certaines formes de travail que les enseignants ont remis en question l'organisation a priori des ateliers et choisissent la forme de travail en fonction d'objectifs précis. À Varennes dans la Meuse, c'est aussi avec le concours d'un IEN que les enseignantes de l'école sont passées « des coins jeu aux espaces jeu comme lieux d'apprentissage » (lire p15).

Mais comme tout le monde n'a pas la chance d'avoir un IEN concerné sous la main, autant savoir que certaines ressources se trouvent en ligne même s'il reste difficile de transmettre une pratique par le web. Il y a les sites officiels institutionnels, tels que Néopass, mais aussi des outils issus du terrain, de la mutualisation des pratiques, c'est le cas de maternaile.net, site créé par Christine Lemoine, enseignante en Seine-et-Marne et dont elle a ressenti le besoin quand, débutante en



LA MATERNELLE N'EST PLUS HORS LA LOI

Dénigrée de façon caricaturale par Xavier Darcos, assignée à un rôle de propédeutique de l'élémentaire par Luc Châtel, l'école maternelle réapparaît dans sa spécificité avec la loi de refondation de l'école de Vincent Peillon. La scolarisation des moins de trois ans y est définie comme « une chance pour l'enfant et sa famille lorsqu'elle est organisée dans des conditions adaptées à ses besoins. » 3000 postes sont dédiés à ce volet dans la programmation quinquennale. Le texte prévoit une redéfinition des missions de la maternelle dès 2014 et la création d'un cycle unique regroupant petite, moyenne et grande section. Si le rôle de « préparation aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire » est rappelé, la loi insiste sur le développement de la confiance en soi, de l'envie d'apprendre et l'initiation aux différents moyens d'expressions. Elle offre une vision de l'élève globale, qui, outre l'aspect cognitif, ne laisse pas de côté les dimensions affectives, sensorielles, motrices et fait aussi de la maternelle un lieu de prévention des difficultés scolaires.

classe unique maternelle elle se sentait « très isolée » (lire p14). Cependant, ces ressources ne peuvent se substituer à des véritables temps de formation pour aider les enseignants.

Tout cela doit contribuer au final à la mise en place d'une organisation des activités qui soit au service des apprentissages. Pour Alain Houchot, inspecteur général, il faut « d'abord réfléchir à ce que l'on peut organiser avec de très jeunes enfants et ensuite en déduire ce qu'on pourra mettre en place dans les classes suivantes ». Autrement dit, pour réussir la maternelle il faut construire des progressions qui vont de l'avant et non plus à rebours.

HISTORIQUE

DES SALLES D'ASILE AUX ATELIERS

C'est dans les salles d'asile qu'est née au début du XIX^e Siècle la réflexion sur les formes scolaires les plus adaptées à la réalité des jeunes enfants accueillis. Avec Pauline Kergomard et la naissance de l'école maternelle en 1880, les formes collectives mises en place à l'origine ont rapidement laissé la place à d'autres, dictées par un souci d'éducation et de développement de l'enfant. Pédagogie individuelle préconisée par Maria Montessori puis pédagogie « *par ateliers* » qui trouve son origine dans la philosophie de l'école moderne et des mouvements pédagogiques de l'éducation populaire des années 40 (Freinet, ICEM, OCCE...). À partir des années 70, l'école maternelle a voulu concilier l'évolution des valeurs sociales et les avancées scientifiques : la priorité était alors la formation d'un citoyen responsable en favorisant l'autonomie et la coopération. La pédagogie du projet s'est adaptée à la maternelle et les ateliers ont été l'une des modalités propres à cette école pour la mettre en œuvre. Favoriser la découverte, l'expérimentation, le

tâtonnement en même temps que les méthodes de travail ou l'entraide tout en respectant le rythme de chacun ne pouvaient s'opérer en grand groupe. Aujourd'hui cette organisation perdure dans sa forme mais les principes qui la sous-tendent ont quelquefois été oubliés comme le relève le rapport de l'inspection générale de 2011. « *Forme obligée de la pédagogie en maternelle dictée par l'aspect organisationnel, l'état des lieux révèle aujourd'hui une usure de la formule, une dérive paresseuse* » notent sévèrement les IGEN. Pourtant ils relèvent aussi que « *de manière positive, la mise en ateliers témoigne d'une capacité des maîtres à accepter de ne plus avoir la main sur toute la classe, à tolérer la diversité et d'une*

capacité des enfants à chercher, expérimenter, travailler seuls si on leur offre des situations stimulantes. ». Une invitation à revoir la fonction d'une formule qui reste « *un bon moyen de différenciation pédagogique* ».



Christine Lemoine, enseignante en maternelle, auteure du site « *maternailles.net* »

3 QUESTIONS À



« Des ateliers échelonnés »

Comment s'est forgée votre pratique de la maternelle ?

Quand j'ai débuté en classe unique maternelle, j'étais très isolée dans le métier. J'ai donc construit en tâtonnant une pratique de classe peut-être atypique avec notamment des ateliers échelonnés. Cela grâce aux pistes de réflexion fournies par les collègues de Cartables.net et par la crèche parentale à laquelle je participais. Il m'a fallu, à un moment, mettre des mots sur ma pratique pour la transmettre aux collègues qui complétaient mon mi-temps. L'idée d'un site s'est

imposée et ma passion pour l'informatique a fait le reste.

Qu'avez-vous remis en question ?

Le regroupement ne m'a pas convenu. La compréhension des consignes en collectif suppose en effet une maîtrise du langage scolaire alors que l'école est censée l'apprendre. J'ai donc essayé de me mettre à hauteur d'enfant. J'ouvre progressivement les ateliers un par un, sans regroupement. Les goulus de l'école s'inscrivent pendant que les passionnés de duplo jouent. Mais ils observent aussi ce qui se passe à côté, aux ateliers. Ils y prennent

du sens, mesurent l'enthousiasme des autres, et pour beaucoup se laissent emporter à leur tour. Quant aux joueurs invétérés, je vais les chercher et je les accompagne tout particulièrement dans l'activité scolaire. Dans cette pratique, l'enfant a l'occasion de se mobiliser par lui-même, de saisir la consigne scolaire même s'il n'en a pas encore la culture et les mots. Et tous peuvent accéder aux coins jeux.

Vous mettez en place des « brevets de réussite » à mi-chemin du cahier de vie et de l'évaluation ?

Mes élèves travaillent souvent toutes sections mélangées au sein des ateliers échelonnés : il les investissent non pas en fonction de leur section, mais en fonction de leurs compétences et ils y trouvent plusieurs niveaux de difficultés. Le brevet encadre cette graduation, on y note le niveau de réussite de chacun. Comme je travaille peu avec des fiches, il donne aussi une image du travail accompli. 400 brevets sont publiés actuellement sur le répertoire, nourri par une cinquantaine de collègues. C'est une précieuse mutualisation !

www.maternailles.net/pratiques/organisation/organisation.html
www.maternailles.net/brevet/index.php

VARENNES À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE... JEU

Dans les deux classes maternelles d'une école meusienne, les enseignantes ont fait des espaces de jeux le support principal de leur pédagogie.

À la maternelle de Varennes (56), on pousse les tables ! Avec le soutien de leur IEN, Julia Beguin et Sophie Coyen ont décidé de modifier la configuration de leurs salles de classe pour mieux l'adapter à la forme de pédagogie qu'elles voulaient développer. Bureaux et chaises ont donc été réduits au minimum pour faire place à des « espaces-jeux » qui évoluent et se renouvellent au gré de leur investissement par les enfants et des intentions pédagogiques des enseignantes. L'idée est d'inverser le fonctionnement traditionnel où les espaces de jeux sont mis en périphérie de la classe pour faire de ceux-ci un véritable lieu d'apprentissage. Une réaction à « l'élémentarisation » de l'école maternelle qui laissait les deux enseignantes insatisfaites et sceptiques sur les réels apprentissages de leurs élèves et leur plaisir d'être à l'école.

Une ruche bourdonnante

Ainsi ce matin dans la classe de petits-moyens de Julia, on joue à la marchande, on fabrique des colliers, on écoute de la musique ou l'histoire du petit chapeyron rouge. Julia a choisi d'intervenir dans l'espace marchand. À l'aide d'une tablette numérique, elle présente aux 5 enfants les photos d'une récente visite à l'épicerie du village : Comment sont rangés les produits ? Quel est leur nom ? Les enfants font la correspondance avec les éléments dont ils disposent dans l'espace jeu et commencent à opérer un rangement par catégorie : produits laitiers, fruits et légumes, surgelés... Disponible, attentive, la maîtresse amène les enfants à verbaliser leurs actions et donne le vocabulaire correct. De l'autre côté du couloir, la classe de moyens grands de Sophie bourdonne comme une ruche. Un petit groupe compose

des menus avec une ATSEM. Allongés par terre, des élèves planchent sur une manipulation mathématique, d'autres classent des photos sur une tablette. Des petits scientifiques achèvent le dessin d'observation d'un escargot élevé dans la classe tandis que certains sont plongés dans un livre de l'espace lecture...

Du temps pour apprendre

Les enseignantes ont remis en cause leur fonctionnement habituel pour mener une réflexion poussée sur les espaces à proposer aux élèves : Quel matériel, quelle progressivité ? Sans oublier de se référer aux programmes. Sophie déclare avoir « une meilleure connaissance des élèves plus tôt dans l'année », elle constate « une plus grande implication et une participation de tous les élèves ». Julia souligne l'impact sur le climat de la classe : « Les élèves mettent du sens dans ce qu'ils font et on leur laisse le temps d'apprendre. » Pour l'IEN Patricia Verselle : « La pédagogie traditionnelle induit une prise en charge de la diversité a posteriori alors qu'une telle organisation est suffisamment souple pour que chacun y trouve son compte d'emblée. »



Les espaces jeux permettent de mêler l'épanouissement et l'apprentissage

RITUELS

UNE AUTRE FORME À QUESTIONNER

« Les rituels de début de journée ne sont imposés dans aucun texte mais s'inscrivent pourtant dans tous les emplois du temps. » observent les IGEN dans leur rapport. Ce temps de regroupement (où on traite des présents, des absents, de la date, ...) favoriserait peu les interactions et serait davantage « un temps de socialisation où les enfants, soumis à des règles de communication, apprennent quelque chose de la discipline collective. » Socialisation ou apprentissages ? Quelles adaptations à l'âge et évolutions dans l'année ? De nombreuses équipes travaillent ces questions.

www.ac-clermont.fr/ia03/pedagogie/maternelle/rituels.htm

CD-Rom AGEEM 2006 rites et rituels à l'école

BILAN

DES IEN « MATERNELLE »

En 2009, 100 postes d'inspecteurs chargés de mission pré-élémentaire sont réservés au pilotage de pôles pédagogiques pour « appuyer les équipes et valoriser l'action de l'école maternelle ». Le bilan réalisé par les IGEN est mitigé puisque dans certains cas les postes n'ont pas été pourvus ou leurs missions mal définies. Dans d'autres au contraire la présence d'un pôle maternelle a permis « la formalisation d'objectifs et de stratégies propres à l'école maternelle et la mise en place d'actions de formation ». Des missions à affiner et une lisibilité à renforcer dans le cadre de la refondation.



INÉGALITÉS



DÈS LA MATERNELLE !

Christophe Joigneaux s'est intéressé à la construction des inégalités scolaires avec l'équipe ESCOL de Paris 8 et celle de l'université d'Artois. Il centre ses observations sur la maternelle et montre comment elle est passée d'un modèle productif et créatif à un modèle réflexif plus difficile à mettre en œuvre pour tous les élèves. Il interroge notamment l'association des formes fiches/ateliers qui laisse certains élèves à côté des apprentissages et d'une activité cognitive.

Jean-Yves Rochex et Jacques Crinon, La construction des inégalités scolaires, PUR, 2011

Rubrique L'école/Témoignages

APPRENDRE EN GRAND GROUPE

Que ce soit par le biais d'une formation didactique ou d'une analyse collective de leurs pratiques, deux écoles maternelles de Valence questionnent le travail en ateliers au profit de situations d'apprentissage en grand groupe.

A l'école maternelle d'application Sophie Condorcet de Valence (26), les petites sections comme les grandes «*découvrent le monde*» en grand groupe. Qu'il s'agisse d'«*habiller un polyèdre avec des formes géométriques*» pour les grands ou de mettre «*un chien dans chaque niche*» pour les petits, les situations de recherche sont organisées en classe entière ou en demi-groupe. Après une phase individuelle de manipulation leur permettant de s'engager dans l'action, des élèves «*émetteurs*» communiquent à des «*récepteurs*» les informations nécessaires à la résolution du problème. «*On confie aux élèves la responsabilité de leur travail et on observe des enfants qui cherchent*» annonce Isabelle. Comme ses deux collègues, elle a travaillé pendant sa formation initiale avec une équipe de l'IREM de Bordeaux. Cette approche didactique a remis en cause la forme de travail en atelier qui ne permettait pas de mettre en place ce type de situations de communication. «*On pense maintenant les contenus et la démarche avant la forme de groupement*, précise Isabelle, et on essaye d'élargir ce modèle aux autres domaines

que les mathématiques». Les ateliers ne sont pas abandonnés pour autant et toujours utiles quand le petit groupe est nécessaire. Cette réflexion pédagogique sur les formes de travail de la maternelle se retrouve dans les écoles voisines. Emmanuel est directeur de l'école maternelle Jules Valles classée en RRS. Son équipe est engagée dans l'analyse de ses pratiques dans le cadre d'une formation sur «*l'apprenance*» : des séances sont filmées dans une des classes de l'école puis analysées par les 7 collègues. «*En observant les vidéos du travail en ateliers, on s'est aperçu qu'en dehors du groupe qui travaille avec l'enseignant et de celui supervisé par l'ATSEM, les*



élèves donnaient parfois peu de sens à l'activité et entraient peu dans les apprentissages.» Des constats débattus en équipe qui ont conduit à améliorer ce fonctionnement mais aussi à élaborer des situations et des activités menées en demi-classe.

NÉOPASS

UN NOUVEAU MODULE «*MATERNELLE*»

«*Consignes et rituels à la maternelle ou comment faire participer 25 enfants de 4 ans en même temps ?*», la plateforme néopass s'enrichit d'un nouveau module. Le principe est toujours de proposer un questionnaire sur le travail réel des enseignants. À partir de vidéos de professeurs débutants en situation, la plateforme croise leur analyse avec celles d'enseignants chevronnés ou de chercheurs. Des ressources utiles en formation et pour le travail en équipe ou en collectif d'enseignants.

➤ www.neo.ens-lyon.fr/neoepass

GFEN

LA MATERNELLE FAIT ÉCOLE

Le GFEN a tenu en février ses 5e rencontres pour la maternelle. Comment la maternelle peut-elle «*faire école*» alors qu'elle tanguerait entre deux modèles : celui centré sur les connaissances techniques mais qui ne prend pas en compte les spécificités du jeune enfant et celui basé sur une vision spontanéiste des apprentissages mais qui en évacue les dimensions socioculturelles et cognitives ? Le compte-rendu de la manifestation sur le site du GFEN et dans le café pédagogique apporte des éléments de réflexion sur cette question des formes scolaires.

➤ www.gfen.asso.fr/actions/actions_nationales

➤ www.cafepedagogique.net/lesdossiers/

[Pages/02022013_GFEN.aspx](#)

AGEEM

QUESTIONS DE MÉTIER

Le prochain congrès de l'association aura lieu cette année à Chaumont sur le thème «*Grandir et se construire : l'enjeu des traces à l'école maternelle*». Du 3 au 5 juillet prochain, ce seront près de 1000 enseignant(e)s de maternelle qui vont se réunir pour échanger et se former au travers des conférences, des ateliers et des expositions. Une 86^e édition qui prouve la vitalité de cette association qui contribue, grâce à son site et son congrès, mais aussi à son réseau départemental, à questionner et faire évoluer le métier.

➤ www.ageem-chaumont2013.fr

« Partir des tout-petits plutôt que de vouloir imiter le CP »

Pourquoi le rapport des IG de 2011 observe-t-il une « primarisation » de la maternelle ?

L'école maternelle s'appuie d'abord sur l'engagement des enfants dans l'action et sur la prise d'initiative. On a insisté au cours des dernières années sur la nécessité du lien entre école maternelle et école élémentaire et pour initier des comportements attendus à l'école élémentaire, on a de moins en moins recherché l'action des enfants. On les a de plus en plus installés à table, avec des jeux ou des activités papier-crayon. On sollicite alors moins leur initiative que leur engagement dans la tâche, on cherche plus à vérifier qu'ils intègrent les consignes, font ce qu'on leur demande et suivent le chemin proposé. On ne permet plus assez aux enfants de faire les expériences que l'école maternelle doit proposer.

Les formes scolaires spécifiques à la maternelle sont-elles encore adaptées ?

On observe des pratiques qui se sont beaucoup uniformisées de la grande à la toute petite section. On a organisé la grande section comme un petit CP pour que les élèves s'adaptent le mieux possible à l'école élémentaire et toute l'école maternelle s'est peu à peu conformée à ce schéma. Aujourd'hui, on n'est plus choqué de voir des enfants assis devant une feuille de papier, occupés à trier et regrouper des gommettes sans jamais le faire avec des objets ou des légos. Toutes les journées commencent de la même façon, de la petite à la grande section, par un

regroupement collectif organisé autour des mêmes rituels tout au long de l'année sans que l'on s'interroge sur le sens que cela peut avoir pour les enfants.

Quelles sont les pistes que vous proposez pour que l'organisation des activités soit au service des finalités de l'école maternelle ?

D'abord, réfléchir à ce que l'on peut organiser avec de très jeunes enfants et ensuite en déduire ce qu'on pourra mettre en place dans les classes suivantes. Pour accueillir les deux-trois ans à l'école maternelle il faut plus de superficie, un espace composé, multiple, facilement modulable, permettant des évolutions en cours d'année, des espaces intégrant les différentes fonctions avec un lien direct entre les différentes salles (satisfaire ses besoins physiologiques, jouer, agir, se déplacer, se reposer, se regrouper, s'isoler), offrant les équipements nécessaires pour faire toutes les expériences et apprentissages attendus. Les activités sensorimotrices, les jeux moteurs doivent être privilégiés. Il n'est pas nécessaire de prévoir une table par enfant. Enfin la sécurité matérielle et affective des enfants doit y être parfaitement assurée tout en permettant un engagement autonome des enfants dans le jeu, l'expérimentation, l'exploration des lieux.

L'organisation en ateliers est-elle adaptée aux petits ?

La plage la plus importante chez les plus jeunes est sans doute leur arrivée et la première heure de la matinée. Il faut sans tarder installer des

« S'INTERROGER SUR LE SENS »

activités auxquelles l'enseignant invite les enfants en tout petits groupes. L'enseignant, aidé par l'ATSEM, organise une alternance d'activités libres et proposées. Cette organisation permet des plages courtes d'activité intense pour les enfants qui seront alors totalement dans l'action auprès d'un adulte entièrement disponible. Par ailleurs, pour les tout-petits, les regroupements sont très restreints et courts lorsqu'ils organisent la vie de la classe, plus longs lorsqu'ils proposent une activité conduite par un adulte.

Comment ce modèle d'ateliers peut-il évoluer dans les classes suivantes ?

Dans une classe de petits, les groupes seront un peu plus importants et les activités périphériques mieux connues des élèves. Ce n'est qu'en moyenne section qu'on peut envisager des ateliers de réinvestissement pilotés par l'ATSEM. Chez les grands, on vise l'autonomie : les élèves peuvent s'installer seuls dans une tâche et la mener au bout. Pour cela, il faudra qu'ils aient préalablement eu l'occasion d'explicitement la démarche avec l'enseignant, si possible en petit groupe. L'enseignant doit néanmoins prévoir d'être là à trois moments : un moment de lancement puis, en cours de tâche un moment de relance, puis enfin un temps de valorisation et de bilan.

ALAIN HOUCHOT EST INSPECTEUR GÉNÉRAL DEPUIS 2001 ET S'EST PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE ET À L'ÉDUCATION PRIORITAIRE. IL A COORDONNÉ EN 2012 LE RAPPORT « ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME CLAIR AU PROGRAMME ECLAIR ».

EN BREF

COLLOQUE SNUIPP

ÉDUCER CONTRE L'HOMOPHOBIE

Le SNUipp-FSU organise jeudi 16 mai à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris un colloque intitulé « *Éduquer contre l'homophobie dès l'école primaire* ». Ce colloque sera l'occasion de rendre public le projet pédagogique élaboré par la commission nationale de lutte contre les LGBTphobies. En présence de Serge Héféz, Nicole Mosconi, Réjane Sénac ou Cendrine Marro, des enseignants témoigneront de leur expérimentation du projet dans leurs classes. Renseignements et inscriptions auprès des sections départementales.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DE L'INNOVATION

Un conseil national de l'innovation pour la réussite éducative vient d'être créé sous l'égide de la ministre George Pau-Langevin. Le conseil aura pour mission d'organiser le débat sur l'innovation en matière éducative entre acteurs institutionnels, chercheurs, monde associatif et mouvements pédagogiques. En outre, il pourra formuler des propositions, recenser, évaluer et diffuser les pratiques les plus innovantes. Chargé de remettre un rapport à la ministre une fois par an, il entrera officiellement en fonction le 19 avril prochain.

MORALE LAÏQUE

UN RAPPORT POUR EN DÉBATTRE

La mission chargée de réfléchir sur l'enseignement de la morale laïque à l'école remettra son rapport au ministre de l'éducation courant avril. La mission ne recommanderait pas de faire de cet enseignement une discipline à part entière donnant lieu à une évaluation des élèves, et suggérerait « *de la concevoir sur un mode transversal* ». Le rapport sur la morale laïque sera ensuite « *mis en débat* » pour que « *tous les français s'approprient cette idée* » a déclaré Vincent Peillon.

MAÎTRES FORMATEURS

LEVER LE FLOU

Le SNUipp a demandé une audience au ministère pour évoquer la situation des maîtres formateurs du premier degré et lui faire connaître ses propositions.

Le syndicat rappelle que la mastérisation s'est traduite pour eux par « *un alourdissement de la charge de travail avec, le plus souvent, un resserrement de leurs missions à du tutorat, et un isolement par rapport aux équipes de formateurs IUFM* ». Il est vrai que l'organisation du travail des maîtres formateurs a été bousculée par les dernières réformes : leur charge de classe a augmenté suite au passage à la semaine de 4 jours et ils ont perdu une demi-journée de décharge qui leur donnait davantage de possibilités d'intervention. La redéfinition inégale de leurs missions de formation les a coupés du lien nécessaire avec la recherche et les lieux de formation initiale. Pourtant, depuis leur mise sous tutelle des DASEN, les maîtres-formateurs ont travaillé à combler l'absence de réelle formation. C'est sur eux et les conseillers pédagogiques qu'a porté souvent la responsabilité de faciliter l'entrée dans le métier des enseignants stagiaires et néo titulaires. Un travail reconnu dans un récent rapport de l'IGEN (non publié à ce jour !) qui écrit que « *les PEMF constituent pour la formation des enseignants une ressource très intéressante* » tout en déplorant que « *pour bon nombre d'universités, le champ de la formation du premier degré dans le cadre des Espé ne représente pas un enjeu* ». Pour le SNUipp, les maîtres formateurs doivent être associés au fonctionnement des Espé et y faire valoir leur expertise dans l'articulation des aspects théoriques et pratiques de la formation. Cela demande de revoir leurs obligations de service pour leur accorder le temps de décharge suffisant et une souplesse d'organisation qui leur permettent d'intervenir tant sur le terrain que dans les Espé. ALEXIS BISSERKINE



QUI VIENT DANS MON ÉCOLE À LA PROCHAINE RENTRÉE ?

Tableau récapitulatif des étudiants ou enseignants débutants qui pourront être en responsabilité dans les écoles à la rentrée 2013. On verra aussi des étudiants en Master 1 ou 2 en stage d'observation ou de pratique accompagnée.

Concours 2013 :

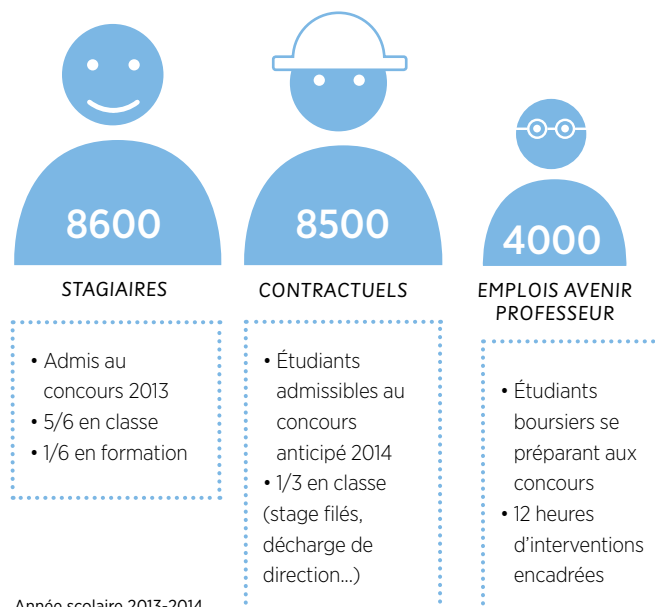
admission en juin 2013

Concours anticipé 2014 :

admissibilité en juin 2013, admission en juin 2014

Concours définitif 2014 :

admissibilité et admission en juin 2014



Année scolaire 2013-2014

ESPE encore du travail

POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE

RÉHABILITER UNE FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ

La loi de refondation précise que « tout au long de leur carrière, les enseignants bénéficient d'une formation continue [qui leur permet] de rester au contact de la recherche ». Cependant, les 18h de temps de service (9h d'animations pédagogiques + 9h d'actions de formation continue), sont loin de répondre aux évolutions du métier. Alors que la loi d'orientation offre de nouvelles perspectives (plus de maîtres que de classes, accueil des moins de 3 ans...), les enseignants ont plus que jamais besoin d'une formation qui leur permette d'être accompagnés et de prendre du recul sur leurs pratiques au sein de nouveaux projets pédagogiques (recherches-action, stages massés...). Pour le SNUipp-FSU, on ne pourra pas transformer l'école en faisant l'économie d'une formation continue de qualité incluse au temps de service.

➤ Rubrique *Le métier / La formation*



Le travail sur les maquettes de master a débuté alors que les Espé doivent ouvrir leurs portes à la rentrée 2013. Pour le SNUipp-FSU, il faut que tout soit prêt à la rentrée pour accueillir les PES et les lauréats du concours 2013 dans de bonnes conditions.

La loi de refondation a souhaité réhabiliter la formation initiale en instaurant les ESPE (écoles supérieures de l'éducation et du professorat). Pourtant, si le travail sur les maquettes de master a débuté depuis plusieurs mois, les contenus de formations et les textes sont encore à l'étude alors que les ESPE doivent être opérationnelles dès la rentrée 2013 pour les étudiants inscrits en M1 et à la rentrée 2014 pour les M2. Actuellement, il est prévu un tronc commun à l'ensemble des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Il portera sur des domaines transversaux (connaissance des processus d'apprentissage, la lutte contre les discriminations, culture de l'égalité homme-femme, prévention des violences scolaires). Pour le SNUipp-FSU, la formation initiale doit prendre en compte

les spécificités du premier degré et être articulée à la recherche.

Les étudiants de 1^{re} année suivront des stages d'observation et de pratique accompagnée et les étudiants de 2^e année reçus au concours bénéficieront d'un stage en responsabilité à mi-temps. Ils seront accompagnés d'un binôme de tuteurs issus de l'université et de la structure d'accueil. Le contenu disciplinaire et de recherche du mémoire serait en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Pour le SNUipp-FSU, tous les départements doivent être dotés d'un site ou d'une antenne ESPE afin d'assurer la proximité géographique de la formation pour les étudiants et la possibilité d'intervention des maîtres-formateurs dans les masters. Le syndicat sera attentif à ce que ses priorités pour les parcours des PE soient bien prises en compte dans l'élaboration des maquettes. CLAUDE GAUTHERON



Éric Charbonnier, expert à la direction éducation de l'OCDE

3 QUESTIONS À



« La formation au cœur de la réforme »

Quelles sont les principales conclusions du dernier colloque de l'OCDE sur le métier d'enseignant ?

Dans tous les pays observés, ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui permettent aux enseignants d'avoir un retour sur leurs pratiques. En France, nous rejoignons le constat de l'inspection générale : la formation continue est sinistrée. C'est d'autant plus inquiétant que le système français enregistre une forte aggravation des inégalités. La corrélation entre le

niveau scolaire et le niveau socio-économique des parents est très marquée et le taux d'échec scolaire est passé de 15% à 20% en 10 ans. La gestion différenciée de la difficulté scolaire est plus développée dans d'autres pays.

Quel rôle peuvent jouer les enseignants ?

Ce qui ressort des enquêtes de l'OCDE c'est que la qualité des enseignants est le moteur premier pour la réussite scolaire. Mais cela suppose de s'interroger sur leur formation initiale. La majorité des pays considère que les savoirs et

les savoir-faire s'acquièrent en même temps. Ce modèle « *simultané* » doit supplanter le modèle « *consécutif* » à la française dans lequel on obtient un concours et où ensuite on se forme à la pédagogie. Le levier principal qui devrait être au cœur de la réforme aujourd'hui est la formation.

Que peut-on apprendre des autres pays ?

En France, les jeunes enseignants sont souvent parachutés dans les établissements défavorisés. En Allemagne, des enseignants expérimentés accompagnent leur entrée

dans le métier durant 1 an à 18 mois, avec des effets bénéfiques sur leurs performances et leur bien-être. Mais la formation continue est au moins aussi importante car le métier d'enseignant est en constante évolution. Elle doit aussi offrir des évolutions de carrière en permettant de devenir tuteur auprès de jeunes enseignants ou assistant de recherche comme au Canada ou en Finlande. C'est aussi un moyen de valoriser le métier et de répondre à la crise des vocations.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT MARTINEZ

OCDE « Enseigner, un métier qui s'apprend » : www.oecd.org/fr/edu/scolaire/enseigner.htm

Quand l'école éduque

La classe de CM1 de l'école Michel-Ange au Mans (72) en RRS participe à une expérimentation menée avec l'université du Maine sur l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école.

« **B** en, à la cantine, Topakan a donné un coup de poing à Nora mais avant elle l'avait traité de « petit nain » mais c'était pour rire ». Dans le préau couvert de l'école Michel Ange au Mans, huit élèves sont chargés de rejouer la scène devant leur classe de CM1 sous les indications de Sarah qui a été témoin de l'incident. Petit à petit, les éléments de la bagarre se mettent en place. Pour cela Dany Dauphin, l'enseignante de la classe et Gilles Rouby, le coordinateur de la ZEP interrompent la mise en situation, questionnent, relancent. Cet événement de l'école avait été noté sur un papier et déposé dans la boîte aux lettres de la classe pour le cours de « vivre ensemble » du jeudi matin.

Une expérimentation au long cours

Cette séance d'1h15 fait partie d'une expérimentation menée dans vingt classes de CM1 en zone d'éducation prioritaire de la Sarthe « *De l'empathie pour lutter contre le harcèlement à l'école* ». C'est le deuxième cycle d'ateliers auxquels les enfants participent. Après des jeux empathiques et jeux de rôles, ce cycle est basé sur le théâtre forum et l'expression corporelle. Il s'agit donc de développer l'empathie des élèves pour renforcer leur lien à l'autre dans un cadre garanti par les enseignants. Pour cela, dans chaque classe participante, deux animateurs encadrent les séances. Tous ont été formés par l'équipe VIPSS* d'Omar Zanna (lire ci-contre) à la fois sur des éléments théoriques liés à l'empathie et au harcèlement mais aussi

« C'est pour qu'on se respecte, qu'on s'écoute, qu'on aide les autres qui sont mal. » Une élève de CM1 de l'école Michel Ange du Mans

Dans le théâtre-forum, les élèves interviennent au cours de la mise en scène quand ils pensent pouvoir faire évoluer la situation vers un règlement du conflit.



sur chacun des outils proposés. « Nous avons nous-mêmes été mis en situation et cela nous permet de mieux appréhender ce que cela induit chez les élèves » explique Dany. « Cette expérimentation se poursuivra l'année prochaine avec les mêmes élèves en CM2 » explique Gilles Rouby qui a travaillé, avec l'équipe de chercheurs du VIPSS et l'Inspection d'académie, à l'élaboration de ce projet financé par le ministère jeunesse et sports. Des conférences comme celle d'Eric Debarbieux le 11 avril viennent rythmer ce travail qui se cloturera par une évaluation sur le climat scolaire et le comportement des élèves.

Des corps et des mots

Ce matin, une fois la scène de la cantine rejouée, les enseignants reviennent avec les élèves sur ce qui s'est passé. « Qu'a ressenti Topakan, quand Nora l'a appelé « petit nain » ? », « Est-ce que Topakan est grand ? » Les élèves mettent des mots de plus en plus précis : « de la haine ! », « il était triste », « en colère », « vexé », « il a cru que c'était une insulte », « il s'est senti humilié ». « Cette situation est d'autant plus inté-

ressante que nous savons que cet élève d'une autre classe est très sensible au sujet de sa petite taille, nous sommes proches de situation de discrimination voire de harcèlement » raconte l'enseignante. « Et Nora qu'a-t-elle ressenti quand elle a pris le coup ? »... « J'arrive pas à dire ». « Dans ces séances on se rend compte du manque de vocabulaire des enfants pour verbaliser ce qu'ils ressentent » poursuit-elle. Cet exercice est le dernier d'une séance qui a débuté par de la relaxation, un échauffement type « cris de guerre » par équipe et une première situation de théâtre-forum durant laquelle les enfants devaient régler un conflit entre deux enfants et leurs parents au sujet de la télévision.

Un déroulé que les deux animateurs construisent ensemble en fonction des situations proposées dans le cadre de l'expérimentation et des réactions des élèves. La semaine prochaine, la classe sera amenée à reprendre l'incident de la cantine mais à le modifier pour le faire évoluer et trouver une solution au conflit.

LYDIE BUGUET

* « Violences, identités, politiques et sports »

à l'empathie...

Omar Zanna, maître de conférences à l'UFR Sciences et techniques de l'Université du Maine.

3 QUESTIONS À



« Éduquer par la mise en situations »

Qu'est-ce que l'empathie ?

C'est la disposition à se mettre à la place d'autrui tout en restant à distance, sans se confondre avec l'autre comme c'est le cas dans la sympathie ou la compassion. Précisons une distinction. L'empathie cognitive, c'est ce que fait l'enseignant quand il s'adresse à ses élèves. Car pour transmettre faut-il encore avoir pris la mesure du niveau de réception des élèves. L'empathie cognitive, c'est aussi celle du pervers qui manipule sa victime ; ce qui montre bien que l'empathie n'est pas toujours vertueuse. L'empathie émotionnelle se déclenche dans les situations de face à face, elle passe par les corps en présence et c'est précisément cette version de l'empathie qui m'intéresse. Disons qu'en la matière, nous avons tous tendance à être affectés : autrement dit à entrer en résonance émotionnelle. Si vous souriez, j'aurais tendance à sourire aussi. C'est elle qui est en jeu chaque fois qu'il y a des personnes en interaction. Elle ne passe pas forcément par la parole.

Pourquoi travailler sur l'empathie émotionnelle à l'école primaire ?

Je travaille depuis plus de 15 ans sur la délinquance juvénile. J'essaie de saisir les mécanismes sociaux de l'empathie pour faire des propositions de prise en charge des mineurs délinquants dont je suppose que le passage à l'acte a à voir avec ce que

je qualifie « d'anesthésie momentanée de l'empathie ». Autrement dit, ces jeunes sont, au moment du passage à l'acte, sous l'emprise de leurs émotions, incapables de se maîtriser et donc incapables de reconnaître autrui comme un autre, comme une version d'eux-mêmes. Partant de cette hypothèse, j'ai expérimenté auprès de plusieurs groupes de jeunes un protocole qui consiste à mettre en scène des émotions, pour solliciter l'empathie dont certains semblent manquer au moment du passage à l'acte 1. Je propose désormais des programmes de prévention des comportements violents et de harcèlement par une éducation, par corps, à l'empathie.

Comment s'y prendre ?

Le cœur des interventions est l'occasion de proposer aux élèves de vivre des situations permettant d'accéder à la reconnaissance de l'autre, de s'ouvrir à l'autre. Il est question de créer les conditions du développement de la disposition à l'empathie pour favoriser le « bien vivre ensemble ». Dans cette perspective, il s'agit d'utiliser, à raison d'une séance par semaine, la médiation des émotions provoquées par la pratique des activités physiques, du théâtre-forum, des jeux de rôle et toute autre activité mettant en jeu le corps.

OMAR ZANNA
EST DIRECTEUR DU
LABORATOIRE « VIOLENCES,
IDENTITÉS, POLITIQUES ET
SPORTS ».

REVUE

NON-VIOLENCE ACTIVITÉS

Non-violence activités est un centre de ressources sur la gestion non-violente des relations et des conflits. La revue du même nom propose dans son numéro de mars-avril 2013 un dossier sur « Favoriser l'empathie pour prévenir la violence ». Au sommaire, Serge Tisseron et son « jeu des trois figures » à l'école maternelle mais aussi un papier de Catherine et Daniel Favre consacré à l'empathie comme compétence professionnelle indispensable des enseignants.

www.nonviolence-actualite.org

FORMATIONS

L'OCCE SANS VIOLENCE

La Fédération nationale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) organise une Université d'été, du 9 au 11 juillet, à Narbonne (Aude), autour de la thématique « Mieux vivre l'école, Apprendre sans violence(s) ». Seront présents Daniel Auverlot, Claudine Blanchard-Laville, Yvonne Chenouf, Carole Desbarats, Sylvain Connac, Eric Debarbieux, Daniel Favre, Georges Fotinos et Christian Staquet.

www.occe.coop/federation/actualites/706-ue-2013-occe

DOSSIER

L'ESTIME DE SOI, C'EST TOUT BÉNÉF



Dans un dossier paru en 2010 dans le N°337, la rédaction de FSC s'était penchée sur une problématique voisine de l'empathie : l'estime de soi. Agnès Florin y écrivait : « Il est important de développer en classe la compréhension des états mentaux d'autrui : prendre conscience que l'autre a des désirs, des savoirs, qu'il ressent des choses quand l'autre agit. Cela passe par un travail de verbalisation des émotions aussi bien dans la relation entre les enfants qu'entre enfants et adultes. C'est loin d'être inutile puisqu'on touche aux apprentissages sociaux, langagiers et de communication. »

www.snuipp.fr/ Rubrique Dossier / www.snuipp.fr/ l'Estime-de-soi-c-est-tout-benef

84,5 %

BAC

C'est le taux de réussite au baccalauréat 2012 toutes séries confondues selon les chiffres définitifs publiés le 27 mars par le ministère de l'Éducation nationale, en baisse de 1,2 points par rapport à 2011. Ce sont ainsi 76,7% des jeunes d'une génération qui ont obtenu le bac en 2012.

EMPLOIS D'AVENIR PROFESSEUR



Alors que les premiers emplois d'avenir professeurs commencent à arriver dans les écoles, le SNUipp-FSU met à disposition des étudiants un guide pratique afin de pouvoir répondre à leurs interrogations (missions, rémunération, temps de travail, formation...). Il propose aussi aux équipes d'école et notamment aux directeurs un vade-mecum pour comprendre le dispositif et accueillir leurs futurs collègues dans les meilleures conditions.

➤ Rubrique [Le métier](#) / [L'actualité](#)

LES NOTES INFLUENCENT L'AVENIR DES ÉLÈVES

« **L**es notes scolaires influencent les aspirations des élèves » souligne le dernier Focus de Pisa qui analyse « à la loupe » ses dernières enquêtes. Le programme international estime que si les systèmes d'évaluations diffèrent selon les pays, leur rôle est identique : informer les enseignants et les élèves sur leurs progrès et leurs besoins, et « récompenser la maîtrise de compétences ». Pourtant, les enseignants ont tendance à mieux noter les filles ainsi que les élèves issus des catégories socioprofessionnelles favorisées, même s'ils « ne font pas preuve de meilleures attitudes ou performances que les garçons et les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé » précise l'enquête avec préoccupation. En ce sens, les notes seraient aussi « un moyen pour la société de communiquer et valoriser ses valeurs en matière d'éducation ».



Alors que plus de 95% des pays utilisent un système d'évaluation, souvent sous forme de notes, cette tendance a des conséquences durables : parce que « les élèves fondent leurs aspirations en termes d'études et de carrière sur les notes qu'ils obtiennent à l'école » et parce que les notes constituent un critère de sélection pour l'accès aux filières bac et post-bac. Partant de comparaisons internationales, PISA définit les pratiques d'évaluation

efficaces. Elles devraient notamment reposer sur des objectifs précis afin d'aider les élèves à progresser sans créer de « concurrence malsaine ». La note chiffrée n'est pas nécessaire et « il est préférable d'avoir recours à des évaluations qualitatives personnalisées » conclut PISA. VINCENT MARTINEZ

* www.oecd.org/pisa/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n%C2%B026%20n%C2%B028%20n%C2%B029--Final.pdf

FILLES/GARÇONS

EXPOSITION POUR LES 3-6 ANS

« Des elles, des ils » est une exposition du Forum des Sciences à Villeneuve d'Asq (Nord) qui montre aux enfants de 3 à 6 ans la diversité des modèles filles/garçons et aux parents l'importance d'une éducation sans préjugés. Jusqu'au mois de novembre, par le biais d'activités et d'expériences à vivre ensemble, les enfants sont invités à faire des choix selon leurs intérêts, envies, sans se soucier d'appartenir au groupe des filles ou des garçons. Une exposition inédite en France !

➤ www.forumdepartementaldessciences.fr

GFEN

LE TRAVAIL SUR LE MÉTIER

Le GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) publie dans le n° 147 de sa revue Dialogue un dossier très complet sur « Enseignants : le travail sur le métier ». Quel est le travail enseignant ? Quelles sont les caractéristiques de sa professionnalité ? Comment outiller les débutants sur le métier ? Quelles actions et pratiques de formation ? Expériences de travail collectif, actions de formation, analyses... un numéro à commander à

➤ www.gfen.asso.fr/fr/revue_dialogue

MUSIQUE

LES ENFANTS DE LA ZIQUE

L'édition 2013 du CD des enfants de la Zique est paru : « Chanteurs & Peintres - La Fabrique de l'Art ». Consacrées aux rencontres entre les arts visuels et la chanson, les œuvres proposées sont à écouter ou à chanter en classe ou lors de la fête de la musique. Elles sont accompagnées d'une analyse et de pistes d'exploitation. Des partitions et des accompagnements play-back sont disponibles sur le site des Francofolies.

EDUSCOL

ÉGALITÉ À L'ÉCOLE : DES STATISTIQUES

La brochure 2013 « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur » est publiée sur le site Educoldu ministère. Elle regroupe les principales données statistiques sur les parcours scolaires comparés des filles et des garçons : répartition sexuée selon les niveaux d'enseignement, choix d'orientation, types d'établissement, réussite aux examens, le tout dans une cinquantaine de tableaux, histogrammes, diagrammes et graphes. Un outil de référence qui fournit, à l'échelle nationale, des éléments de comparaison et d'analyses.

INFOS SERVICES

OBLIGATIONS DE SERVICE : CHANGEMENT POUR TOUS !

 Les obligations de service hebdomadaires des enseignants des écoles changent à la rentrée 2013. Cela s'applique à tous que la réforme des rythmes soit appliquée ou non dans leur école.

Le service s'organise en :

- 24 heures hebdomadaires d'enseignement devant tous les élèves
- 108 heures annuelles réparties comme suit : (en gras ce qui change)

RÉPARTITION DES 108 HEURES

TEMPS	OBJET
6 heures	conseils d'école
18 heures	animation pédagogique et action de formation continue (au moins la moitié des 18 heures)
24 heures forfaitaires	Temps de travail consacré au travail en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, élaboration, au suivi des PPS, à la continuité pédagogique entre les cycles et à la liaison école-collège
36 heures	activités pédagogiques complémentaires (APC)
24 heures forfaitaires	Temps de travail consacré notamment à l'identification des besoins des élèves et à l'organisation des APC.

cf circulaire n°2013-019 du 4 février 2013, BO du 21 février 2013

QUESTION/RÉPONSE

 Je serai directrice de mon école à 4 classes à la rentrée ; aurai-je droit à un allègement de service sur les activités pédagogiques complémentaires ?

Les directeurs bénéficient, dès la rentrée scolaire 2013 et quelle que soit l'organisation de la semaine scolaire de leur école, d'un allègement ou d'une décharge sur le service de trente-six heures d'APC :

- pas de décharge d'enseignement : allègement de service de 6 heures ;
- quart de décharge d'enseignement : décharge de 9 heures de service ;
- demi-décharge d'enseignement : décharge de 18 heures de service ;
- décharge totale d'enseignement : décharge de 36 heures de service.

Le tableau de service adressé par le directeur de l'école à l' IEN précise les modalités d'application de cet allègement ou décharge.

cf circulaire n°2013-038 du 13 mars 2013, BO du 14 mars 2013

LU DANS LE BO

N° 13 DU 28 MARS 2013

- Rien à signaler.

N° 12 DU 21 MARS 2013

- Écoles maternelles et élémentaires : Projet éducatif territorial

N° 11 DU 14 MARS 2013

- Temps partiel dans les écoles et décharges des directeurs d'école

INFO

La CAPN du 19 mars a entériné les promotions d'échelon des collègues détachés à l'étranger et en COM ; pour toute information à ce sujet, contactez le secteur hors de France du SNUipp à l'adresse hdf@snuipp.fr

La prochaine CAPN aura lieu en principe le mardi 28 mai 2013 et concernera notamment les promotions des collègues détachés en France ainsi que les départs en stage nationaux concernant le domaine de l'ASH (psychologue scolaire, CAPA-SH options A,B, C et D autisme, DDEEAS). Pour tous renseignements et suivi de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la section départementale du SNUipp.

Au plaisir des mots

Pour découvrir la richesse de notre langue dans tous ses ébats...



MEKESKISPASSE ?

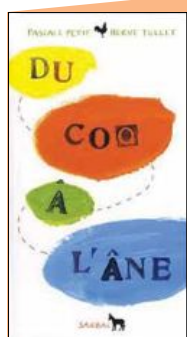
D. Mc Neil & T. Mercié
– Seuil 2012 (18€)

Dès 4 ans

Mc Neil, fils du peintre Marc Chagall, construit un superbe jeu de devinettes autour des images et des mots.

Les yeux d'or d'une chouette scrutent la nuit noire « Mékeskispasse ? ». Sur un ciel turquoise, flotte un ballon rose duveteux en forme de cœur. « Mékeskeçé ? » Pour la réponse, déplions la feuille : ce sont deux flamants roses enlacés. Et derrière ce bel éventail bleu ?

« Mékeskiscache ? »... Un paon mordoré qui fait la roue... Chaque image, accompagnée d'un mot étrange et de quelques lignes musicales, réserve une surprise : « Un tiers de lune a dans la nuit, un quart d'orange pour compagnie. Un hibou lui s'ébroue les plumes, ce livre étrange s'achève ainsi. »



DU COQ À L'ÂNE

P. Petit & H. Tullet – Sarbacane 2009 (13,5 €) **Dès 5 ans**

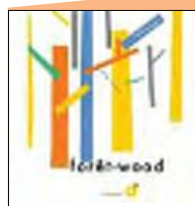
De coq à col, de col à bol, de bol à vol, il n'y a qu'un battement d'aile, juste une lettre ! Mais qui change et le sens et la représentation ! C'est à ce petit jeu que se livre P. Petit, tandis

que les illustrations de H. Tullet offrent autant de passerelles que de fausses pistes.

LE CHACHEUR

B. Azimuth & H. Galeron – Les grandes personnes 2011 (15€) **Dès 6 ans**

Etonnant Galeron qui met en images style XVII^e, dans un album de 50cm de long sur 10 cm de haut, les variations loufoques du virelangue « Un chasseur sachant chasser doit savoir chasser sans son chien ! » Car un chien aussi ça chache ! Bien sûr ! Un chien chacheur sachant chasser doit savoir chasser sans son chasseur ! Mais le contraire est-il possible ? Peut-on dire qu'un chasseur qui chasse avec son chien ne sait pas chasser ? Pour ça, il faudrait demander aux lapins. Au lapin chassé, pas au lapin chasseur. Bref, on ne sait plus qui est le chacheur, pardon le chasseur ou le chaché... Reste à lire ce texte à haute voix. Et gare à la langue qui fourche !

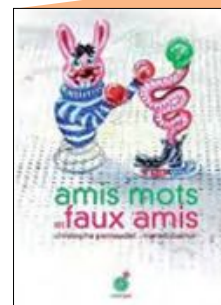


FORET-WOOD

O. Douzou & J. Parrondo – Le Rouergue 2013 (17€) **Dès 8 ans**

Dans cet album qui fête les 20 ans des

Editions du Rouergue, leurs deux auteurs fétiches s'en donnent à cœur joie pour inventer une forêt imaginaire. À chaque page son arbre inédit, au pastel, avec son nom en latin de cuisine et ses multiples clins d'oeil. Citons « L'ikeanordicus arbre à monter soi-même » en pièces détachées ; la « seita incendibikia prudencia, forêt dangereuse » construite en allumettes ; « l'auriulas peospectam pomponia », fait de cotons-tiges. On croise le « silva vartanus, arbre yéyé », à perruque blonde, le « Gui yometelus » en forme d'arc, l'arbre qui fait flèche de tout bois, et même « l'arbor caerulea, barbre bleu »... L'imagination étant au pouvoir, rien n'arrête notre plaisir !



AMIS MOTS ET FAUX AMIS

C. Pernaudet & M. Bathori
– Rouergue 2013 (15,5€) **Dès 8 ans**

À l'envers, à l'endroit, par un bout ou par l'autre, avec toutes

les combinaisons possibles, l'auteur fait se répondre lettres, syllabes et mots ou flirte avec l'anagramme. Ainsi, « Le car caracole, le piment ment, la théière avait du thé hier » et « Quand les olives mettent les voiles, les lampes ont des palmes et le poli n'est pas poli ». Quant aux illustrations décapantes, elles jouent leur partition personnelle avec une remarquable vigueur !



LES FIGURES DE STYLE ILLUSTRÉES PAR DES DESSINS DE PLANTU

L. Caillaud-Roboam – Hatier (Bescherelle 2012) (19,90€) **Pour tous !**

« Acronyme » ! Eh oui, ça vous dit quelque chose... Une figure de style ? Oui, mais laquelle ?... On vient à votre secours : « Sigle qui se prononce comme un mot ordinaire. Cette suite d'initiales sert d'abréviation » comme WC ou DVD ... : « Alors vous nous condamnez à l'achélème ? [...] Les céphéresses arrivent, dit le duc en se frottant les mains. » (Queneau, Les Fleurs bleues), citation que Plantu dans ses mises en images actualise avec verve et malice. Comme quoi, les figures de style ne sont pas réservées aux grands classiques, mais sont d'une actualité brûlante. Irrésistible !

MARIE-CLAIRE PLUME

LA REPRODUCTION N'EST PAS INTERDITE

Les enfants réalisent eux-mêmes des films d'animation pour représenter la fécondation.



Si les élèves de CM2 se préoccupent beaucoup de sexualité, il leur est souvent difficile d'en parler en classe ou avec leurs camarades autrement que sous forme caricaturale ou provocante. Forte de ce constat, Christine Blaisot, enseignante à l'école Edouard Herriot au Mesnil-Hénard (76), a choisi de proposer une démarche originale. «*Depuis un certain temps, je constate une dégradation au niveau du comportement des élèves dans leur relation à l'autre sexe. Plutôt que traiter la sexualité avec les leçons habituelles, nous avons bâti un projet tout au long de l'année qui s'inscrivait tout à fait dans le cadre de notre projet d'école : Moi et les autres, le respect.*». La problématique de départ : «*tous différents pour quelle raison ?*» débouche naturellement sur l'étude de la reproduction sexuée.

Un cadre scientifique rassurant

Invités à formuler leurs interrogations sans aucun tabou dans une boîte à questions, les élèves bâtissent ensuite avec leur maîtresse et l'appui d'Isabelle Martinet, professeur de SVT à l'IUFM, une démarche expérimentale pour y répondre.

Observation de maquettes, visionnage de films, d'animations sur Internet*, le cadre scientifique est rassurant pour les élèves et permet d'aborder le sujet de façon plus neutre. Mais aucune question n'est éludée, le respect de l'autre, la mixité, sont également abordés dans le cadre de débats en classe. C'est l'occasion de poser des limites en rappelant par exemple que la pornographie ne peut être évoquée à l'école. Point d'orgue du projet : la réalisation par les enfants de petits films d'animation sur la fécondation en utilisant la pâte à modeler. Pour Christine, le bilan est positif : «*Les élèves étaient capables à la fin de répondre à toutes les questions. J'ai l'impression que ça leur a permis de grandir, de mieux se situer dans leur statut d'enfant et non de basculer trop tôt vers l'adolescence.*».

Récompensée pour la sixième fois par un prix de La main à la pâte, Christine, passionnée de sciences et convaincue des bienfaits de la pédagogie de projet, s'est lancée cette année dans une autre aventure scientifique : La mare et la biodiversité ! PHILIPPE MIQUEL

*www.biologieenflash.net

EN BREF

LIRE C'EST PARTIR

DES LIVRES À 0,80€



Depuis 1998, l'association « Lire c'est partir » édite des

livres jeunesse vendus au prix unique de 0,80 € dans le but de favoriser l'accès à la lecture. Refusant la logique marchande de l'édition, l'association sauve du pilon des ouvrages qu'elle édite sans subvention ni bénéfice. Disponible uniquement sur internet ou auprès des antennes départementales de l'OCCE, le catalogue propose plusieurs dizaines d'ouvrages, destinés aux enfants de 3 à 12 ans, mais aussi une collection de CD ou encore des textes en espagnols. www.lirecestpartir.fr

PRÉVENTION ROUTIÈRE

LES DEUX FONT L'APER

Afin de préparer les élèves à l'attestation de première éducation à la route (APER), la GMF propose aux enseignants des cycles 1, 2 et 3 différents outils conçus dans le cadre des programmes scolaires. Un CD-ROM destiné à un usage en petit groupe met en scène deux personnages, dont «*Cafouille l'imprudent*», dans des situations face auxquelles les élèves devront choisir les bons comportements, à pied, à vélo ou comme passager. Il s'accompagne d'un dépliant à l'attention des enfants ainsi qu'un guide pédagogique pour les enseignants.

eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?article131

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CIDEM EXPLIQUE LE TRI AUX ENFANTS



Alors que la Semaine du développement durable vient de se dérouler du 1^{er} au 7 avril, le CIDEM a publié «*Les aventures de Léo Folio*», un livret pédagogique destiné à sensibiliser les élèves aux problèmes environnementaux. S'adressant aux élèves de 6 à 10 ans, «*Les aventures de Léo Folio*» est accompagné d'un poster pour la classe, de fiches-ateliers pour les élèves et d'un kit destiné à l'enseignant. L'espace pédagogique du site du CIDEM permet d'exploiter toute les facettes de l'outil ou de jouer en ligne avec Léo Folio.

[Rubrique Le métier / Les ressources](#)

XAVIER BEULIN
PRÉSIDENT DE LA FNSEA

« Poursuivre une Pac qui abandonne la quasi-totalité de ses capacités de gestion des marchés et de réponses aux crises... qui augmente le poids de la conditionnalité par un verdissement très conséquent n'est pas de nature à améliorer la compétitivité de nos productions et filières... »

**CONFÉDÉRATION
PAYSANNE**

« La grande majorité des paysans français seront de fait éligibles au verdissement, ce qui supprime l'aspect incitatif de la mesure et ne permettra pas d'atteindre l'un des objectifs qui était de rendre la PAC plus légitime vis-à-vis des concitoyens et des contribuables... »

ISABELLE AUTISSIER
PRÉSIDENTE DU WWF

« Le Parlement n'a pas intégré des règles aussi basiques que le respect de la Directive Cadre sur l'Eau ou la protection des zones humides. Il a aussi manqué d'ambition pour faire du contenu du verdissement un véritable moyen d'aller vers une agriculture plus résiliente et plus bénéfique pour l'environnement. »

**COMMUNIQUÉ
DU MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE**

« Le principe et les modalités des 30% de verdissement sur le 1er pilier, qui étaient très menacés en début de négociation, sont finalement préservés à un niveau proche de l'ambition initiale de la Commission. Le Ministre a obtenu ce qui était un minimum pour lui. »

La PAC peine à passer au vert

La réforme de la politique agricole commune pour les années qui viennent est actuellement discutée à Bruxelles. Le « verdissement » annoncé par l'UE ne satisfait pas les défenseurs d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Nouveau virage pour la PAC ? Le 13 mars dernier, le Parlement européen a voté en séance plénière les amendements aux propositions de la Commission pour réformer la politique agricole commune. Ce vote sert de support à de nouvelles négocia-

fonctionnement et même à la survie de l'agriculture européenne, la PAC repose sur deux piliers : le versement d'aide directe aux agriculteurs et la mise en place de mesures de soutien au marché (subventions, aides à la production...) pour environ 75% du budget ; les 25%

restants sont consacrés à l'accompagnement de la politique de développement rural (aides à l'installation, modernisation des exploitations, agriculture biologique, tourisme rural...).

Un vert trop pâle

Les partisans du « verdissement » saluent l'adoption par le Parlement du principe de conditionner 30% des aides directes à une bonne gestion des ressources agricoles (diversification, maintien des pâturages, mise en jachère...) Mais ils déplorent le manque d'ambition du projet et regrettent en particulier le refus d'abaisser le plafond des aides (actuellement 300 000 euros) qui alimentent principalement les grosses exploitations. Les discussions qui se sont déroulées à Bruxelles les 18 et 19 mars entre

L'Union européenne a du mal à favoriser le développement d'une agriculture plus verte.



tions entre les états membres en vue de définir de nouvelles orientations pour la PAC qui devraient se mettre en place sur la période 2014-2020. Pour certains syndicats d'agriculteurs et nombre d'ONG, cette réforme doit être l'occasion de mettre en place une PAC plus écologique et plus équitable et de mettre fin à l'encouragement excessif à un productivisme peu soucieux d'environnement. Car derrière un débat un peu technique se dissimulent des intérêts économiques et sociaux considérables : Les dépenses agricoles représentent environ 40% du budget européen (56 M d'euros en 2010) et la France qui reçoit environ 20% des crédits en est la première bénéficiaire. Indispensable au

les ministres de l'agriculture des 27 ne les ont pas franchement rassurés : les mesures concernant le maintien des prairies permanentes, la diversification des cultures et la mise en place de zones d'intérêt écologique ont d'ores et déjà été revues à la baisse. Sous l'égide de la présidence irlandaise, les Etats membres doivent désormais trouver un accord afin de boucler la réforme en juin après d'ultimes négociations avec les eurodéputés. Dans un contexte de crise et de concurrence entre pays qui cherchent à tirer à eux une part maximum de budget, la nouvelle PAC (qui ne se mettra en place qu'en 2015) aura sans doute du mal à tirer vers le vert promis... PHILIPPE MIQUEL

Margaux David, Emploi d'Avenir Professeur en Seine-et-Marne



Après avoir obtenu une licence de sociologie, Margaux David s'est inscrite en master « métiers de l'éducation » à l'IUFM de Créteil pour passer le concours de professeur des écoles.

Actuellement en 1^{re} année, elle confie « *Depuis longtemps je me destinais au professorat* ». Alors quand en décembre dernier elle reçoit comme tous les boursiers un mail du rectorat sur les Emplois d'Avenir Professeur (EAP), elle saute sur l'occasion et constitue son dossier. Et le 18 février elle entre en fonction à l'école élémentaire Marcel Pagnol de Pontault-Combault. Rémunérée 617€ net par mois pour 12h de travail hebdomadaire, Margaux reconnaît que l'aspect « *petit boulot* » n'était pas sa principale motivation. Non, Margaux voulait travailler réellement dans une école. Car « *si dans notre*

formation on a des stages, je considère que professeur est un métier qui s'apprend sur le terrain ».

Le dispositif d'EAP lui permet ainsi de mettre en pratique la théorie apprise à l'IUFM. Accueillie chaleureusement dans son école en février, Margaux a déjà pu découvrir plusieurs niveaux où il lui est désormais possible de mener des séances avec le soutien du titulaire de la classe. « *C'est vraiment ce que j'attendais du dispositif* » reconnaît-elle : entrer dans le concret du métier et découvrir que chaque enseignant a des pratiques différentes, « *ce qui permet de se construire soi-même comme professionnel* ». Face aux

contraintes du master, Margaux ne fera pas classe pendant les écrits du concours, en juin, puis travaillera à temps plein jusqu'à la fin de l'année scolaire. Et si tout va bien, elle sera titularisée en septembre 2014. Bon courage et bonne chance...

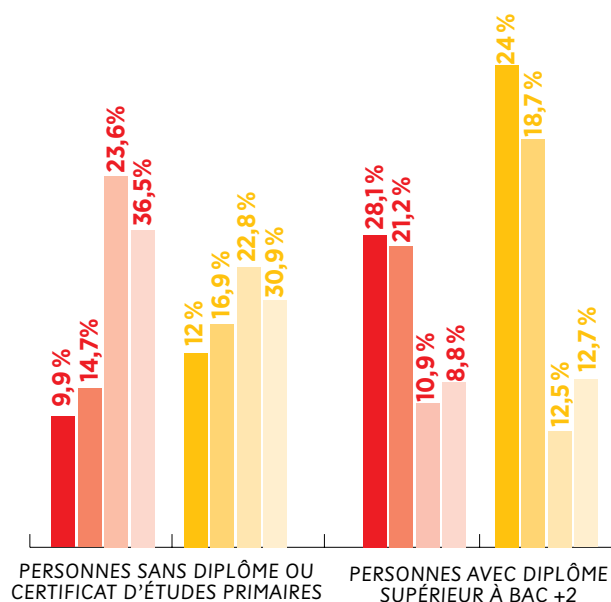
VINCENT MARTINEZ

INSCRITE EN MASTER « MÉTIERS DE L'ÉDUCATION », MARGAUX PRÉPARE LE CONCOURS ET VIENT D'ÊTRE RECRUTÉE COMME EMPLOI D'AVENIR PROFESSEUR DANS UNE ÉCOLE DE SEINE-ET-MARNE.

DIPLÔMES : LES FEMMES COMBLER LES ÉCARTS

Les femmes de 55 à 64 ans sont plus nombreuses que les hommes à ne détenir aucun diplôme, mais la génération des 25-34 ans inverse cette hiérarchie. Et tandis que leurs aînées (55-64 ans) n'étaient que 8,8% à détenir un diplôme supérieur à Bac +2 (12,7% chez les hommes), les femmes de 25 à 34 ans sont aujourd'hui 28,1%, (24% chez les hommes).

FEMMES	HOMMES
25-34 ans	25-34 ans
35-44 ans	35-44 ans
45-54 ans	45-54 ans
55-64 ans	55-64 ans



Source : Insee, enquêtes Emploi.

EN BREF

IVG

CONTRACEPTION GRATUITE POUR LES MINEURES

Depuis le 31 mars, les jeunes filles de 15 à 18 ans peuvent obtenir une pilule contraceptive dans toutes les pharmacies avec une ordonnance et la carte vitale de leurs parents. Cette mesure prise par Marisol Touraine, la ministre des affaires sociales et de la santé, vise à faciliter l'accès de la contraception aux mineures et réduire le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (environ 12000 par an). Jusqu'ici, la pilule était délivrée gratuitement et de façon anonyme dans les centres de planning familiaux trop peu nombreux.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

CNIL CONTRE GOOGLE

Les autorités de protection des données de 6 pays européens dont la CNIL française ont décidé le 2 avril d'engager une action répressive contre Google. Depuis mars 2012, la firme américaine applique une nouvelle politique de confidentialité qui fusionne les informations de plusieurs services autrefois séparés, ceci en contradiction avec la directive européenne « *informatique et libertés* ». Déjà sommé de revoir ses règles en octobre dernier par les 27 états membres Google n'a adopté pour le moment aucune mesure concrète.

CIRCULAIRE PÉD

SE DONNER LES MOYENS

Nouveau dispositif inscrit dans la loi d'orientation, le projet éducatif territorial (PEdT) permet aux communes d'organiser 3h hebdomadaires d'activités péri-éducatives. La circulaire parue fin mars précise que si les activités n'ont pas de caractère obligatoire elles peuvent être payantes. Le SNUipp-FSU estime que toutes les garanties ne sont pas réunies pour offrir des temps éducatifs de qualité. Il demande la création d'un fonds de péréquation afin de limiter les risques d'inégalités territoriales.

➤ Rubrique L'école / Le système éducatif



70%

DES TRAVAILLEURS PAUVRES SONT DES FEMMES

C'est le constat fait par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental. Dans cette étude présentée en février, la Délégation se dit « *alarmée par la féminisation grandissante de la pauvreté* » ; 4,7 millions de femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 964 € mensuels par personne, et 33% de celles en situation de famille monoparentale perçoivent un revenu inférieur à ce seuil. Selon l'étude, il existe des « *facteurs cumulatifs de précarité auxquels de nombreuses femmes sont exposées et qui trouvent leur origine dans le fondement culturel du rôle qui leur est assigné dans la société, y compris au regard de l'emploi* ».

Ainsi, le taux d'emplois non qualifiés occupés par des femmes augmente. Il est passé de 56% en 1990 à 62% aujourd'hui. Le taux de féminisation des emplois à temps partiel dépasse 82% et pour 31% d'entre elles, il s'agit d'un temps partiel subi. Ces situations ont un impact sur le niveau des pensions de retraite les femmes percevant en moyenne une pension deux fois plus faible que celle des hommes. Elles constituent également la majorité (57%) des personnes bénéficiaires du minimum vieillesse qui s'élève à 777 € par mois. L'étude montre aussi que cette précarité a un impact sur leur santé et qu'elles sont particulièrement exposées aux risque psychosociaux au travail.

REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

SYNDICATS INCHANGÉS, ÉQUILIBRES MODIFIÉS

Le ministère du travail a présenté les résultats des mesures d'audience des organisations syndicales et établi la liste des syndicats dits « *représentatifs* ». En 2008, les accords de Bercy avait changé le mode de désignation de la représentativité syndicale en France. Auparavant, la liste était établie par décret. Désormais, elle résulte du cumul des résultats obtenus par chaque syndicat dans les différentes élections dans les entreprises du secteur privé (élections professionnelles dans les entreprises de plus de 11 salariés, dans les TPE et dans

les chambres d'agriculture), les organisations étant désignées pour 4 ans. Selon le ministère du travail, le taux de participation s'est élevé à 42,78%, soit 5,46 millions de votants sur les 12,7 millions de salariés.

Au final, on prend les mêmes et on recommence. Pour être retenues, les organisations devaient réunir au moins 8% de suffrages. Les gagnants sont la CGT (26,77%), la CFDT (26 %), FO (15,94 %), la CFE-CGC (9,43%) et la CFTC (9,30 %). Il y a cependant trois surprises. D'une part la CFTC, que tout le monde donnait sortante, se maintient. D'autre

part, la CGT, que l'on pensait loin devant tout le monde, est talonnée par la CFDT à moins d'un point. Enfin, les nouveaux prétendants, l'Unsa (4,26 %) et Solidaire (3,47 %), restent à la porte du garage. Ces élections représentent un véritable enjeu dans la mesure où ce sont ces organisations qui participeront pour quatre années à venir aux négociations nationales, aux négociations de branche et aussi à la gestion des organismes paritaires. ^{GB}



© MIRA / NAJA

Jean-Marie Pernot, chercheur à l'IRES (institut de recherches économiques et sociales)

2 QUESTIONS A



« Ces résultats nous ont surpris »

Les résultats sur la représentativité syndicale traduisent-ils un nouvel équilibre dans le paysage syndical français ?

Oui et non. Si on retrouve les mêmes cinq centrales syndicales à la sortie, les rapports de force électoraux ont surpris, ce qui n'écarterait pas l'hypothèse de recours juridiques à venir. Trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) obtiennent une courte majorité arithmétique⁽¹⁾,

ce sont ceux qui ont signé l'accord national interprofessionnel du 11 janvier dernier. Pendant les 4 prochaines années, les négociations interprofessionnelles seront en grande partie dans leurs mains puisque CGT et Force ouvrière ne représentent pas les 50 % nécessaires pour invalider un accord. Mais cela va quand même changer la représentation dans de nombreuses branches. Des acteurs nouveaux vont entrer ici ou là (UNSA ou Solidaires par exemple), d'autres vont sortir.

Ces résultats vous ont-ils surpris ?

Oui, ces résultats déjouent en partie la connaissance que l'on croyait avoir sur les rapports de forces intersyndicaux ou les tendances à l'œuvre, par exemple le fort repli ces dernières années des implantations de la CFTC. On note cependant la troisième place de la CFE-CGC parmi les cadres, ce qui crée un doute sur la légitimité du privilège catégoriel qui lui est reconnu. Lors de la signature de l'accord national interprofession-

nel en janvier 2013, on a assisté à une orchestration de la démocratie sociale où le politique s'est extasié de cette signature en la brandissant comme un modèle. Son assise toutefois reste fragile, même avec ces chiffres favorables aux signataires. La démocratie sociale consiste aussi à prendre en compte les positions autres que celles qui paraissent majoritaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR GINETTE BRET

⁽¹⁾ Les scores, recalculés pour 5 organisations sur 100% donnent 51,15% à ces trois syndicats.

10 AVRIL PARIS (75)

PEDT EN QUESTION

La journée d'étude organisée par l'association PRISME aura pour thème « *Les projets éducatifs territoriaux, leviers pour les réussites éducatives et sociales des acteurs* ». Philippe Mérieux introduira un débat sur « *les enjeux, les principes et les actions pour une éducation partagée* ». Alors que les PEdT sont questionnés, un projet de « *Charte des ambitions éducatives pour des PEL renouvelés* » sera présenté.

🔗 www.prisme-asso.org/spip.php?article6134

13 AVRIL À SAINT-ÉTIENNE (42)

L'ÉCHEC SCOLAIRE MÉDICALISÉ

Les universités de Lyon2 et St Etienne proposent une journée d'étude sur « *les formes contemporaines de médicalisation et psychologisation de l'échec scolaire* ». Cette journée veut contribuer à une meilleure compréhension des transformations sociales qui ont fait évoluer les manières de traiter l'échec scolaire. Pourquoi est-il de plus en plus interprété comme une défaillance individuelle liée à des causes médicopsychologiques ?

🔗 www.recherche.univ-lyon2.fr

16 AVRIL À LYON (69)

SOIRÉE CAP CANAL

Cap Canal invite les enseignants à une soirée projection-débat autour d'un film produit pour le magazine Cap Info primaire : « *La pause méridienne : on en fait quoi ?* ». La soirée se déroulera au CRDP de Lyon à 19h et réunira pour débattre le chronopsychologue F. Testu, des représentants de la FCPE, de la ville de Lyon et de la ligue de l'enseignement. De quoi alimenter le débat sur les rythmes.

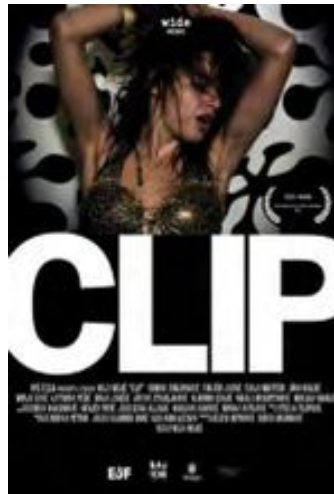
🔗 www.capcanal.com

13 ET 14 MAI À BORDEAUX (33)

LA FABRIQUE DES GARÇONS

Ce colloque fournira l'occasion de débattre de façon transversale des questions de mixité/non mixité, d'égalité filles/garçons ou de violences de genre, qui traversent les champs de l'éducation formelle et informelle. « *Qu'on les punisse, qu'on les oriente, qu'on les soutienne ou qu'on les distraie, l'essentiel des efforts éducatifs se concentre sur les garçons* ». Pourquoi cette surreprésentation masculine ?

🔗 www.ades.cnrs.fr/spip.php?article1017

**CLIP**

« **J**e voulais simplement montrer que les jeunes ont des problèmes mais ne sont pas un problème » dit Maja Milos, née à Belgrade en 1983, réalisatrice d'un film exceptionnel, Clip. La banlieue serbe n'est pas plus réjouissante que les autres, et les jeunes filles de 14 ans coincées entre le chômage à venir, la grisaille et la déculturation, y ressemblent à leurs contemporaines des autres pays. Elles se filment hystériquement avec leur téléphone, baladent leurs parents avec une grande habileté, habitent un univers mental pornographique, ont des contacts quotidiens avec la drogue, les monstruosité télévisuelles et les bouteilles de gin achetées au coin de la rue et descendues cul-sec pour se sentir vivre un peu. Facebook est leur seule fenêtre sur le

monde. Drôle de fenêtre... Maja Milos va très loin dans son exposition de cette jeunesse-là. Elle prend pour héroïne une de ces gamines en apparence perdues. Les images sont violentes, tout est montré, sexe, drogue, alcool, délire et hystérie. La tenue morale de cette jeune cinéaste lui permet de chroniquer ce que notre monde a de plus déplaisant, de plus odieux, en faisant une grande œuvre de cinéma. Il fallait un sacré talent, une pensée d'une sacrée solidité pour aller aussi loin dans l'horreur banale, sans aucune complaisance, en finissant par réconcilier le spectateur avec ces âmes perdues qu'on l'oblige à regarder en face. Spring Breakers et Clip peuvent être vus l'un après l'autre. De la Floride à la Serbie, avec des moyens différents, et sans doute avec une plus grande rigueur dans le second film, il ne s'agit pas de détourner les yeux. RENÉ MARX

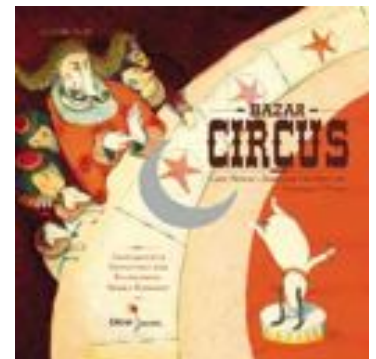
🔗 Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

DES COMÉDIENS RACONTENT LA MUSIQUE

Dominique Pinon nous embarque pour un voyage dans l'univers féérique du cirque sur un texte de Carl Norac. L'auteur belge s'était déjà plongé avec talent dans l'univers musical avec « *Monsieur Chopin ou le voyage de la note bleue* » et « *Monsieur Satie, l'homme qui avait un petit piano dans la tête* ». « *Bazar circus* » illustré par des compositeurs russes et français (Khatchaturian, Chostakovitch, Rimsky-Korsakov, Rachmaninov, Satie, Milhaud) est empreint d'allégresse et de mélancolie à la fois. Les partitions aux accents jazz, classique et populaire et les illustrations magnifiques d'Isabelle Chataillard servent ce conte musical drôle et poétique.

La voix rocailleuse de Michel Galabru nous fait redécouvrir le conte musical de Serge Prokofiev « *Pierre et le loup* », interprété par l'Orchestre de chambre de Genève. Une nouvelle version, après celle de Gérard Philipe, Fernandel, Claude Piéplu, Jacques Brel, Charles Aznavour, Jacques Higelin ou Jean Rochefort. Rit, auteur-compositeur-interprète signe avec « *Le voleur de sommeil* » son premier album pour la jeunesse. Un village d'insectes, un trio grillon-fourmi-cigale, pour aborder les angoisses nocturnes des enfants sur des mélodies légères aux rythmes reggae et folk. LAURE GANDEBEUF



BAZAR CIRCUS, DIDIER JEUNESSE

MICHEL GALABRU RACONTE PIERRE ET LE LOUP, DIDIER JEUNESSE

LE VOLEUR DE SOMMEIL RIT, ACTES SUD JUNIOR

Claudine Blanchard-Laville, professeure émérite de sciences de l'éducation à l'université Paris Ouest Nanterre

ENTRETIEN AVEC

« Pour revitaliser la pratique enseignante »

Au risque d'enseigner, le titre de votre ouvrage évoque des difficultés constitutives du métier d'enseignant. Qu'en est-il ?

Je ne travaille pas sur la pathologie des enseignants mais sur la souffrance professionnelle liée aux difficultés inhérentes au fait d'accepter et d'assurer la place d'enseignant. Alors que l'air du temps pousse plutôt à regarder du côté de facteurs externes créateurs de ces difficultés, j'essaie de montrer qu'il est nécessaire de se pencher sur la complexité à soutenir cette place. Je crois qu'on méconnaît que la relation didactique est aussi une relation intersubjective complexe. L'enseignant doit entrer en lien avec les élèves pour qu'ils se mettent en rapport avec le savoir qu'il essaie de transmettre. Ces deux dimensions sont intriquées et c'est ce qui est constitutif de la difficulté.

Dans ce cadre vous prônez l'analyse clinique des pratiques professionnelles. Pouvez-vous expliquer de quoi il s'agit ?

Je postule que chez chaque enseignant comme chez chacun d'entre nous, il y a une instance que Freud a théorisé sous le terme d'inconscient et qui nous influence dans notre manière d'être, de faire, de dire. Si on part de cette hypothèse, on est obligé d'admettre que chez tout enseignant, aussi rationnel qu'il soit, il y a des choses qui se passent à son insu et sur lesquelles sa volonté n'a pas prise. Dans notre position professionnelle, notre histoire, notre formation, tout ce qui nous a constitué est présent. Je propose de le reconnaître pour éviter que le retour ou même l'irruption des dimensions personnelles ne viennent parasiter la pratique professionnelle mais aussi, de surcroît, pour régénérer cette pratique, la revitaliser, en travaillant sur soi dans son fonctionnement professionnel.

En quoi cette démarche ne s'apparente-t-elle pas aux conseils pédagogiques ou psychologiques ?

Dans ce travail, on essaie de comprendre dans l'après-coup ce qui s'est passé. On explore dans une démarche réflexive un moment qui est rapporté au sein du groupe par un participant. L'intention n'est pas de dire à l'en-

seignant ce qu'il devrait faire mais que, éclairé par les élaborations groupales, il modifie son rapport à la situation analysée. Mon rôle en tant qu'animatrice est de contribuer à ce que le travail développe la croissance psychique professionnelle des membres du groupe.

Les conseils ne peuvent pas suffire à aider un enseignant car même s'il veut s'en saisir, il se peut qu'il ne le puisse pas en situation. Il existe quelque chose de plus fort qui le pousse sans qu'il le sache vers certains modes de fonctionnement pour, par exemple, faire baisser son angoisse ou chercher des bénéfices narcissiques... Dans la perspective que je propose, « on n'est pas maître dans sa maison » pour reprendre une formule de Freud.

Qu'apporte le groupe à ce travail ?

En relation duelle ce travail élaboratif est envisageable mais il me semble que le groupe apporte davantage de richesse à condition que l'animateur instaure un climat de confiance, qu'il garantisse l'absence de jugement, et favorise une attention emphatique de tous. Des résistances peuvent se faire jour, car cette démarche peut conduire à des remaniements personnels dans lesquels on n'a pas forcément envie de s'engager. Je fais le pari que le plaisir de penser ensemble va être plus fort que la peur de découvrir des éléments sur soi que l'on sait mais que l'on ne veut pas revisiter.

Ces pratiques peuvent-elles être institutionnalisées ?

Oui. Mais pour cela, il est nécessaire de former davantage d'animateurs pouvant soutenir une approche clinique et c'est là tout l'enjeu du master professionnel que j'ai créé à l'université de Nanterre intitulé « Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques ». Il s'agit de former des animateurs qui assurent un caractère contenant et sécurisant au groupe, pour que, dans ces conditions de travail, les enseignants participants puissent explorer leur pratique professionnelle pour la redynamiser s'il y a lieu.

PROPOS RECUEILLIS PAR LYDIE BUGUET



AUTEUR DE *LES ENSEIGNANTS ENTRE PLAISIR ET SOUFFRANCE*, PUF 2001 ET *D'AU RISQUE D'ENSEIGNER*, PUF 2013